



Le P'tit Cessiennois

Bulletin municipal N° 42 • Janvier 2025



2024

*Année d'héritage
et de dynamisme !*





Christophe Brochard
Maire de Cessieu

**“ Entre la vitalité
de ses associations, le lancement
du livre “ Cessieu l’histoire d’un village ”
et les défis imposés par
le contexte national incertain,
la commune de Cessieu a su allier
mémoire, dynamisme et résilience durant
ces douze derniers mois. ”**

Le mot du Maire

Chers Cessieutoises et Cessieutois,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui se veut être le reflet de la vie cessieutoise ces 12 derniers mois. Vous y trouverez une partie des actions communales réalisées. Ce qui est visible par les habitants n’est souvent qu’une partie de l’iceberg. Il n’est pas exclusivement réservé à la vie municipale mais il est également ouvert à toutes les associations qui créent le dynamisme et l’engouement sur notre commune.

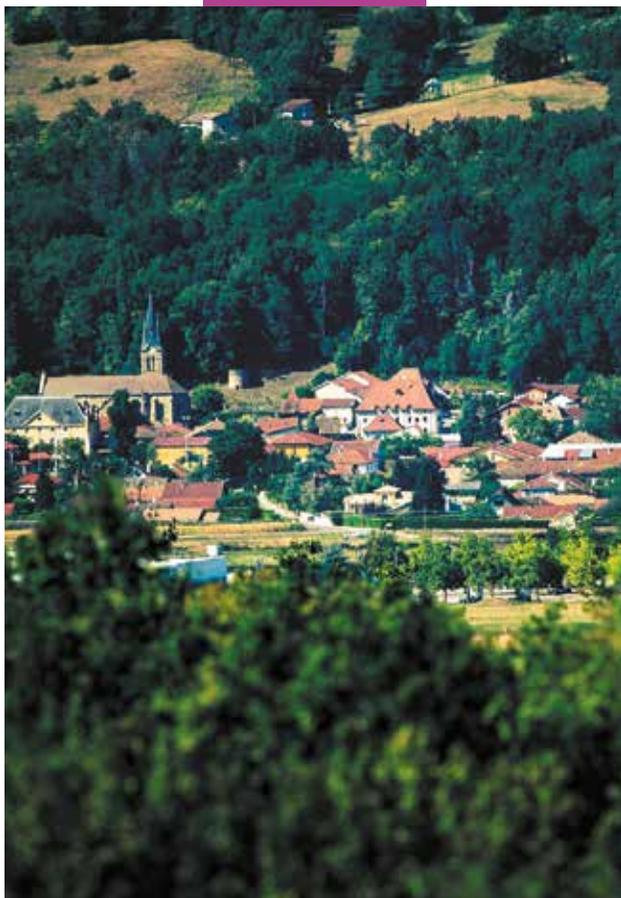
Le 5 décembre est la date officielle pour célébrer le bénévolat à travers le monde. À Cessieu, ce sont plus de 30 associations qui œuvrent pour nous proposer des activités diverses et variées. Petits et grands peuvent donc trouver l’association qui leur ressemble, celle dans laquelle ils pourront s’épanouir et devenir pourquoi pas bénévoles à leur tour. Qu’ils soient ici tous remerciés.

L’un des moments forts de l’année 2024 a été marqué par la parution du livre « Cessieu, l’histoire d’un village ». Après la mise en place du projet Mur-Mûr qui raconte, en 13 tableaux, l’histoire de la commune au travers de sites incontournables, j’avais chargé la commission Patrimoine et Souvenirs de mettre en textes et en images l’histoire de Cessieu.

C’était un réel défi, car les sujets étaient vastes. Aidé par Alain Blondel, Maire honoraire, féru d’histoire, et plus particulièrement de celle de la commune ; la commission a ainsi pu décortiquer au fil des siècles tout ce qui a fait l’histoire de notre village : ses habitants, ses bâtiments, ses coutumes, ses anecdotes... Beaucoup de temps et d’énergie ont été nécessaires pour la naissance de ce livre. Je remercie tous les acteurs qui y ont contribué. Cette parole rapportée par nos aînés a été primordiale car elle constitue notre héritage, celui que nous laissons aux générations futures.

Après l’enthousiasme et la frénésie des jeux olympiques, nous connaissons une crise politique importante. Les remaniements ministériels successifs pourraient faire sourire, si derrière cette instabilité nationale il n’y avait pas cet impact fort qui pèse sur nos collectivités. Notamment financier, avec un avenir incertain à l’égard des communes, sur qui on veut faire reposer une partie de la dette nationale... Que 2025 soit une année de confiance et de paix. Que les peuples en guerre, en conflit, puissent enfin vivre une paix durable.

Au nom du Conseil Municipal, des membres du CCAS et des agents communaux, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2025.



OURS

Directeur de la publication : Christophe Brochard

Design graphique : Sandrine Martinez - MADMOIZÈLE

Un grand merci à la commission communication, aux élus et aux agents pour leur aide précieuse.

Impression : IMPRIMERIE CUSIN



EDITO 3

Le mot du Maire



SOMMAIRE 4



ZOOM SUR 2024 5

A la une !
Rétrospective en images



VIE MUNICIPALE 8

Finances
Travaux
Action sociale
L'adressage
Cessieu en quelques chiffres



VIE PRATIQUE 22

Cadre de vie



GUIDE PRATIQUE 41

Calendrier des fêtes 2025
Horaires et numéros utiles
Tarifs communaux et périscolaires



VIE PRATIQUE 46

Vie scolaire
Vie économique



VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE 54

Associations
Bibliothèque
Annuaire associations



VIE TERRITORIALE 70

Mission locale
Les Vals du Dauphiné
Osez
Tri déchets - Syclum



BOÎTE À QUESTIONS 77

Questions-réponses



ÉTAT CIVIL 82

Nos joies, nos peines



Suzanne Laubin reçoit une médaille d'or de la Fédération Nationale de Basketball

La remise de cette médaille, c'était une surprise, bien orchestrée par Nelly, la présidente de l'Elan Basket Vallons de la Tour Cessieu, et son bureau. J'étais, initialement, invitée pour faire une photo...

Passé l'instant de stupéfaction, j'ai, peu à peu, réalisé qu'on venait de me remettre la médaille d'or. C'est avec beaucoup de plaisir, que j'ai reçu l'honneur qu'on me faisait récompensant plus de cinquante années passées au service du basket.

Au début des années 70, j'ai d'abord accompagné les équipes, puis, au fil des années, j'ai occupé toutes les missions, de la présidence, au coachin, en passant par l'intendance et l'entraînement...

Avec le recul, ma récompense suprême c'est de voir tous ces jeunes joueuses et joueurs prendre beaucoup de plaisir à pratiquer leur sport favori, tous ces liens tissés ensemble qui forme une grande famille, où tous ces sportifs s'épanouissent et créent des liens indéfectibles.

À LA UNE ! De Cessieu aux USA en ULM !

Une première mondiale

Ils sont allés aux États-Unis en ULM en avril 2024. Des Terres froides, à celles du Groenland et du nord du Canada, où ils se sont posés en autogire, avec un ULM qui ressemble à un petit hélicoptère. Christophe Gonin et Lucien Angrand, licenciés du club ULM des 2 Vallées, basé à Cessieu, reviennent sur leur 15 000 km de vols.

Le Groenland, Christophe en rêvait depuis ses cinq ans. De mémoire de pilotes d'ULM, personne n'était encore jamais allé d'Europe aux États-Unis en ULM biplace.

« À deux, on est limité en terme de distances, car chaque passager, c'est de l'essence en plus », explique Christophe, à l'origine du défi. Mais l'ancien agriculteur d'Écluse Badinières, pilote de parapente depuis trente ans, d'ULM depuis dix ans, n'aime pas voyager seul.

Avant le départ, il a scruté, pendant des mois, les cartes aéronautiques à la recherche de pistes d'atterrissage et de réservoirs d'essence.

3 mois de voyage de Cessieu et Oshkosh, petite ville du Wisconsin, qui accueille chaque année le plus grand rassemblement aéronautique du monde. Christophe et Lucien y sont arrivés le 14 juillet 2024.



► Christophe Gonin et Lucien Angrand

15 000 km parcourus, soit 140 heures de vol, jamais plus de cinq heures de suite, et 45 stops. Les traversées maritimes doivent être les plus courtes possible. Ils sont passés par l'Allemagne, l'extrême nord de l'Écosse, les îles Féroé, l'Islande, le Groenland pour finir au nord du Canada.

Christophe et Lucien ont été ébahis par l'immensité des paysages du cercle polaire arctique.

Ils ont surtout été marqués par tous ceux qui les ont aidés et par la différence de culture. Au Groenland, où des vents forts ont renversé leur machine, ils ont eu accès à un atelier de réparation, ils ont été hébergés chez l'habitant et on les a emmenés pêcher dans les fjords et sur la banquise.

« C'était extraordinaire. Magique ! ». Christophe n'en est pas à son premier voyage en autogire biplace. Il en a effectué des plus courts, en Europe. La prochaine traversée transcontinentale, il devra la vivre avec un autre aéronef. Faute de temps et d'argent, l'autogire est resté aux États-Unis.

En racontant son histoire, Christophe veut surtout donner envie de vivre ce type d'expérience. Il faut cependant avoir les compétences techniques de pilotage et de météo, les connaissances pour les démarches administratives, mais également être capable de faire face à l'imprévisible, dans des zones peu habitées.

Un grand bravo à eux pour cet exploit !





► Route de Chambéry, mouvement des agriculteurs



► Remise du chèque AFM

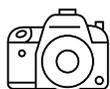


► Alpes Isère Tour

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

Une multitude d'événements a marqué l'année 2024.

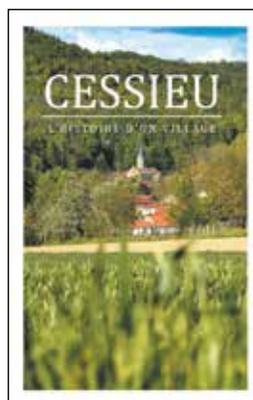
Initiatives culturelles, activités sportives et de loisirs, travaux et entretien ont rythmé l'année.



► Pose de la première pierre NEOEN



► Labattage des platanes devant l'école du Château



► Présentation du livre « Cessieu l'histoire d'un village »



► Matinée compost



► Réunion publique frelon asiatique



► Installation de containers enterrés, place du 19 mars 1962



► Remise du permis piéton



► Fête de l'âne



► Vide grenier



► Forum des association



► Repas des anciens CCAS



► Visite du jury 1ère fleur



► Centenaire de l'aérodrome



► Rentrée scolaire



► Semaine bleue du CCAS



► Commémoration



► Fleurissement



► On sort nos vieux tracteurs



► Kermesse du Sou des écoles



► Nuit sous tente pour le centre de loisirs



► Dépose des mats du terrain de foot



► Certification de la Base d'Adresse Locale





FINANCES

Budgets et dépenses

4 622 220 €

pour la commune

57%

pour le fonctionnement

43%

pour l'investissement



Point sur le budget communal

Chaque année, le conseil municipal vote le budget prévisionnel au regard des ressources de la collectivité, des dépenses de l'année n-1, et des projets d'investissements identifiés à court ou moyen terme.

Ces dépenses et recettes sont consolidées par le trésorier en début d'année n+1, ce qui permet d'établir le nouveau budget prévisionnel, poste par poste.

DÉPENSES ET RECETTES À L'ÉQUILIBRE

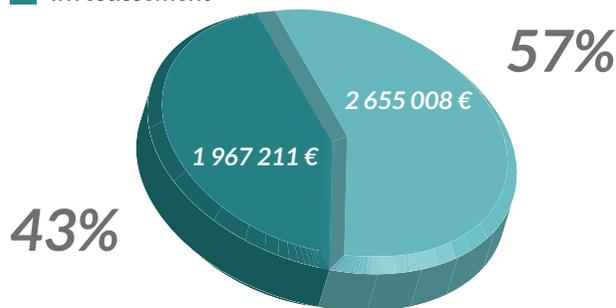
Le budget 2024 s'équilibre à 4 622 220 €.

2 655 008 € (57%) sont affectés au fonctionnement et 1 967 211 € (43%) à l'investissement.

► DÉTAIL DU BUDGET 2024

■ Fonctionnement

■ Investissement



Pour le fonctionnement

LES DÉPENSES

Les dépenses ont connu une augmentation de 6,07 % (2 502 977 € en 2023, 2 655 008 € en 2024).

Les charges à caractère général qui permettent d'assurer le bon fonctionnement quotidien des services de la collectivité (hors rémunération du personnel) ont été budgétisées à 752 300 € contre 726 541 € en 2023, soit +3,50% dont 21 5000 € ont été affectés au chapitre « fluide » (eau/électricité/gaz/carburant) contre 210 000€ en 2023, soit une hausse d'un peu plus de 2%.

Au regard des premiers chiffres transmis récemment, il apparaît que ces dépenses ont été maîtrisées pour la 2^{ème} année consécutive.

Les charges de personnel qui représentent 42% du budget général de fonctionnement ont augmenté de 4,75 %.

Hausse principalement due aux élévations d'échelons des agents, changements de grades ainsi que des hausses des diverses cotisations à la charge de l'employeur (sécurité sociale, mutuelle, prévoyance...).

Elles restent malgré tout maîtrisées au regard de l'analyse financière (voir ci-après) et des services à la population, notamment dans le domaine périscolaire.

La subvention au CCAS a été de 25 400 € contre 27 500 € en 2023. Pour rappel, le budget CCAS fait l'objet d'un budget indépendant. Il est cependant alimenté par le budget général communal et sans cette subvention, le CCAS ne pourrait proposer les services actuellement mis en place à Cessieu.

Les subventions diverses versées aux écoles et associations cessiutoises, aux associations extérieures ainsi qu'à certains établissements scolaires qui accueillent de jeunes Cessiutois ont été de 28 000 €.

LES RECETTES

Pour compenser ces dépenses, les recettes principalement d'ordre fiscal, ont été planifiées afin de couvrir les dépenses tout au long de l'année budgétaire,

La fiscalité locale (toutes recettes confondues) a été budgétisée à 1 024 600 € contre 916 600 € en 2023 soit une hausse de +11,75%. On y retrouve notamment les contributions directes (taxes d'habitation, foncière et foncier non bâti) +14% et diverses autres taxes en légère augmentation. La taxe sur les déchets stockés représente 78 000 €. Les dotations et subventions ont été ramenées à 474 500 € contre 482 800 € en 2023 soit -1,70%.

Le budget 2023 a ainsi permis d'effectuer un virement à la section investissement de 350 000 €.

Pour l'investissement

Ce budget a connu une hausse importante de plus de 91% dans la perspective de la construction du bâtiment péri-scolaire en mutualisation avec le centre de loisir des Vals du Dauphiné afin de permettre un meilleur accueil des enfants dans de bonnes conditions.

LES DÉPENSES

Le budget initial de ce bâtiment a été estimé à un peu moins de 900 000 € hors taxe. En 2024, 940 000 € ont ainsi pu être mobilisés pour ce projet. Cependant, compte tenu de la mutualisation avec le centre de loisirs des Vals Du Dauphiné, les études vont faire l'objet d'un réajustement qui devraient voir les dépenses contenues et les subventions attendues devraient être similaires.

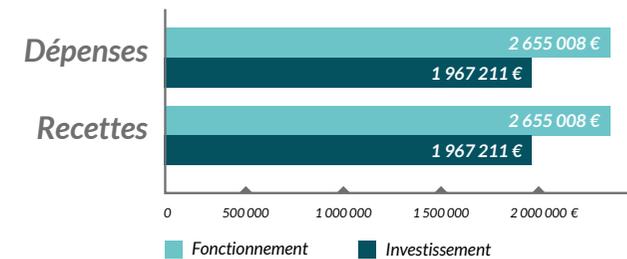
Les immobilisations corporelles relatives à l'ensemble des travaux d'investissement (voirie, bâtiment, véhicules, matériel...) représentent 587 383€ contre 422 545€ en 2023, soit +39 %.

LES RECETTES

Les recettes principales proviennent des subventions Etat/Région/Département pour 681 200 € contre 125130 € en 2023, hausse principalement liée aux demandes effectuées dans le cadre du bâtiment périscolaire/centre de loisirs. Le reversement de la TVA sur les investissements réalisés en 2022 est de 63 000 €.

L'affectation du résultat 2023 (recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement) a permis de dégager un excédent de 529 234 € qui a intégralement été affectée à la section investissement.

► VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET 2024

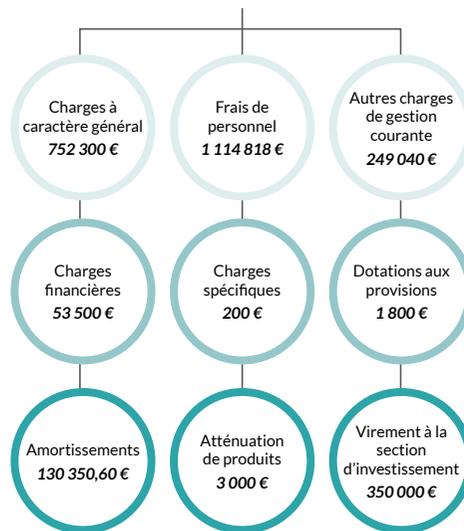




Détail des dépenses 2024

Fonctionnement

(Total : 2 655 008,60)



Investissement

(Total : 1 967 211,60)



Détail des recettes 2024

Fonctionnement

(Total : 2 655 008,60)



Investissement

(Total : 1 967 211,60)



Situation financière de la commune

Dans le cadre de l'élaboration d'un pacte fiscal et financier de solidarité, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné a réalisé une étude financière confiée à un cabinet indépendant, pour chacune des 36 communes. Cette étude a été réalisée sur les années 2017 à 2023.

2 INDICATEURS DÉTERMINANTS

Le taux de capacité d'autofinancement brut de fonctionnement.

Le seuil de 10 % de taux de CAF correspond traditionnellement à une situation financière correcte.

Ce qui veut dire que la collectivité dégage suffisamment d'autofinancement pour assurer le remboursement de la dette, le renouvellement de ses équipements et pour envisager de nouveaux projets. En 2023 la CAF représentait un peu plus de 24 %, correspondant à plus de 620 000 €.

La capacité de désendettement.

Au-delà de 10 années, on considère qu'une collectivité se trouve en situation de risque pour le remboursement de sa dette (CAF insuffisante au regard de son encours).

De manière générale, on considère le seuil d'alerte autour de 12 ans. La durée constatée confirme la bonne santé financière de la commune puisqu'il faudrait 2 ans et 33 jours pour rembourser l'intégralité de sa dette, avec la possibilité de recourir à l'emprunt, si nécessaire.

EN CONCLUSION

L'analyse nous indique ainsi que :

- les indicateurs se maintiennent à des niveaux satisfaisants, voire très satisfaisants sur la période analysée,
- aucun signal d'alerte sur la période étudiée, avec des équilibres maintenus,
- une dynamique de dépenses très contraintes avec +15,23 % de charges à caractère général et +8,69 % de charges de personnel (soit une évolution annuelle de 1,40 % sur la période concernée)
- l'encours de la dette communale a baissé de 46,30 %, entre 2017 et 2023.





TRAVAUX

Urbanisme, voirie et réseaux

Stade de foot, feux tricolores « récompense » et gravillonnage des routes



Éclairage des deux stades

En 2024, il était prévu de remplacer l'éclairage des deux stades par un éclairage LED.

Cette modification entraînait un ajout de poids de 12 kg par mât, ce qui nous a obligés à tester leur résistance au vent.

En effet, les mâts, installés il y a près de 50 ans, n'avaient fait l'objet d'aucune étude (non obligatoire à l'époque) concernant la qualité du métal ou la composition du béton des piliers.

Le 14 juin, l'entreprise ROCH SERVICE a procédé au contrôle de conformité mécanique et de la stabilité des structures d'éclairage sportif.

Les résultats ont révélé que 3 mâts sur 6 n'étaient pas conformes, dont 1 nécessitant un retrait immédiat.



L'entreprise SOBECA, initialement mandatée, a ainsi procédé, le 8 août dernier, à l'enlèvement des 6 pylônes existants.

Après analyse de la qualité du béton des piliers, il s'est avéré impossible de les réutiliser pour installer les nouvelles structures.

Une nouvelle étude d'éclairage a été réalisée pour déterminer l'implantation optimale de quatre nouveaux lampadaires de 18 mètres de hauteur.

En novembre, les anciens socles ont été démolis et de nouveaux ont été coulés.

La finalisation de l'installation de l'éclairage des stades est prévue cette fin d'année.

Les feux tricolores « récompense »

POUR QUELLE FONCTION ?

Les feux tricolores « récompense » constituent un outil pédagogique destiné à réguler la vitesse des véhicules et à améliorer la sécurité des usagers de la route. En l'absence de véhicule, ces feux sont rouges. Ils deviennent cependant verts lorsqu'ils détectent un ou des véhicules en approche, sous condition que ces derniers circulent en respectant la limitation de vitesse imposée.

C'est l'arrêté du 9 avril 2021 relatif à la modification de la signalisation routière qui a donné une base légale à ces feux et qui permet leur utilisation de manière conforme à la réglementation en vigueur.

Par conséquent, dès lors que la limitation de vitesse imposée n'est pas respectée par un ou plusieurs véhicules, le feu tricolore « récompense » demeure rouge et il appartiendra à tout conducteur de marquer l'arrêt absolu devant celui-ci, et ce jusqu'à ce qu'il devienne vert.

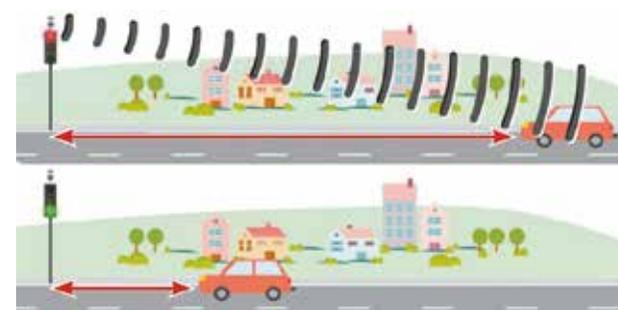
À défaut, lorsqu'un conducteur franchit un feu rouge « récompense », il encourt une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135 €) ainsi qu'un retrait de 4 points du permis de conduire conformément à l'article R412-30 du code de la route.

FEUX TRICOLORES « RÉCOMPENSE » À LA SORTIE OUEST DE CESSIEU

La mise en place de ce type de feu a été appréciée par les riverains piétons mais de nombreux dysfonctionnements ont été constatés par les automobilistes, surtout de nuit. Le feu restant bloqué sur rouge dans le sens Bourgoin-Cessieu.

Nous avons alerté à plusieurs reprises l'entreprise qui a fait cette installation. Pour l'instant, aucune solution n'est prévue.

La détection des véhicules venant de Bourgoin par un radar installé sur un mat n'est pas satisfaisante. Nous envisageons de revenir au fonctionnement initial en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée.





Gravillonnage des routes

POURQUOI GRAVILLONNE-T-ON LES ROUTES ?

Le gravillonnage des routes est une technique fréquemment utilisée au printemps ou en été afin de réparer une chaussée dégradée. Cette opération, peu appréciée des automobilistes, motards et cyclistes, est encore souvent utilisée en raison de son efficacité et du contexte économique.

Le gravillonnage des routes s'opère quand la chaussée présente des fissures ou des soucis d'écoulement des eaux. L'objectif est d'étanchéifier le revêtement pour que les eaux de pluie s'évacuent sur les côtés et d'empêcher ainsi la dégradation de la route (nids de poule), source de dangers pour les automobilistes. Les travaux de gravillonnage, une fois terminés, permettent également ensuite une meilleure adhérence des pneus à la route.

Les travaux de gravillonnage nécessitent une route parfaitement sèche et une température de plus de

10 degrés. De plus, il ne doit pas y avoir d'humidité dans l'air, ni de brouillard. C'est pourquoi ces opérations sont principalement effectuées en fin de printemps ou dans le courant de l'été.

Il s'agit d'une technique économique de réparation des chaussées. La majorité des routes concernées par le gravillonnage sont des départementales et des routes de campagne ou communales.

EN QUOI CONSISTE LE GRAVILLONNAGE DES ROUTES ?

Une couche homogène de gravillons est appliquée sur une portion de chaussée préalablement enduite par une émulsion collante et étanchéifiante (Enduit Superficiel d'Usure). La technique est appelée « le point à temps ».

Le compactage des gravillons est assuré par le passage régulier des véhicules qui les incrustent dans la chaussée, comblant les trous et fissures. Un balayage peut s'avérer nécessaire, notamment en cas de faible trafic, et plus particulièrement dans les

zones d'accumulation préférentielles (virages, carrefours, ...).

SIGNALISATION OBLIGATOIRE DES ROUTES GRAVILLONNÉES

Les opérations de gravillonnage des routes nécessitent la mise en place de panneaux de signalisation spécifiques à fond jaune (danger) avant le début de la portion de route concernée et en rappel sur celle-ci, tous les 500 mètres et après chaque intersection.



Attention si vous voyez ce panneau : risque de projection de gravillons.

La durée de maintien de la signalisation temporaire dépend donc directement des risques liés à la présence de gravillons en fonction de la quantité résiduelle susceptible de porter atteinte à la sécurité des usagers et est fonction du type d'usagers, des caractéristiques de la voie et des vitesses pratiquées.

INDEMNISATION

Les dégâts concernant le pare brise et les vitres latérales sont indemnisés par la garantie « bris de glace », mais pas les phares, à moins d'une garantie étendue.

En ce qui concerne les impacts sur la carrosserie, soit il y a un tiers identifié (la voiture qui a projeté les graviers et que vous avez identifiée) soit il n'y en a pas. Dans le premier cas, vous rédigez un constat amiable ; dans le deuxième cas, c'est votre assurance tous risques qui prendra le relais avec un impact sur le bonus. En l'absence d'une « tous risques », les réparations seront à votre charge.





Vie municipale



ACTION SOCIALE

Renforcer la cohésion sociale et améliorer la qualité de vie de tous

Contact CCAS Cessieu

Joëlle Battier
Adjointe aux
Affaires Sociales

Secrétariat

04 74 33 11 46

Portage repas

06 72 97 75 22



Centre
Communal
Action
Sociale

Services du CCAS



Portage de repas

Faites-vous livrer à domicile un repas concocté par un restaurant



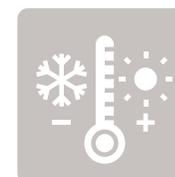
Téléassistance

Plus de sérénité avec l'assistance et l'intervention à domicile 24h/24 et 7 j/7



Transport gratuit

Une navette gratuite pour vos déplacements à La Tour Du Pin



Actions solidaires

Tous unis et solidaires pour soutenir les plus précaires !



Actions festives

Rendez-vous annuels attendus des aînés



Bourse au permis

Ma commune m'aide pour financer mon permis, je l'aide en retour !



Repas des Anciens

Le 13 octobre dernier, nos seniors ont été accueillis par nos deux charmantes hôtesse de l'air pour le traditionnel repas des anciens sous le thème des 100 ans de l'aérodrome de Cessieu et de l'aviation. Tout l'équipage du CCAS était réuni pour faire de cette journée un moment gourmand, chaleureux et festif avec un repas préparé par le restaurant l'Oie'z'haut de la Tour du Pin. Chant'Anim de Rochetoirin qui a assuré l'animation en chansons et a fait danser nos seniors.

Nos deux doyens de cette journée Madame Santiago et Monsieur Perrichon ont été mis à l'honneur et ont reçu un cadeau.

Distribution des colis de Noël

Le samedi 14 décembre 2024, les membres du CCAS, aidés de quelques élus, ont participé à la distribution des colis de Noël composés de produits gourmands et régionaux.

Le saviez-vous ?

Ces colis sont offerts à tous nos seniors âgés de plus de 75 ans. Cette distribution est toujours appréciée autant par nos seniors que par les membres du CCAS car il permet un temps d'échanges avec eux.

La semaine bleue

Diverses animations ont été proposées par le CCAS dans le cadre de la semaine bleue avec tout d'abord une balade pour découvrir le nouveau sentier de randonnée le long de la Bourbre.

En partenariat avec la Croix-Rouge Française, un atelier de sensibilisation aux gestes de premiers secours a également été proposé. Cet atelier est toujours apprécié par les participants.

Une conférence sur la mémoire organisée par la CARSAT et le CCAS a eu lieu durant cette semaine bleue. Madame Ingrid Jourdan, conseillère en prévention, a animé cette conférence qui a attiré de nombreuses personnes intéressées par ce sujet.

A l'issue de cette conférence, un questionnaire a été remis aux personnes présentes afin de connaître leur avis sur la mise en place éventuelle d'ateliers proposés par la CARSAT sur la commune.

Mutualp, une mutuelle santé communale

Depuis le 11 octobre 2023, le CCAS a mis en place une mutuelle santé communale afin de permettre à tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge, de bénéficier d'une complémentaire santé à des prix attractifs.

Des permanences sont régulièrement proposées par Monsieur Falconnet représentant de Mutualp.

Les personnes intéressées peuvent le contacter directement afin de prendre rendez-vous lors d'une permanence.

Le bilan de cette première année est positif avec 58

à noter

L'atelier « mémoire » a été plébiscité et celui-ci sera donc proposé dès le 17 janvier 2025. Il est ouvert à toute personne âgée de plus de 60 ans.

Pour toute information ou inscription, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.



bénéficiaires de tout âge, seuls ou en couple, avec ou sans enfant. Le plus jeune bénéficiaire est né en 2017 et le plus ancien en 1930.

Les quatre niveaux de garantie proposés par la mutuelle essayent de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de tous.

LES PROCHAINES PERMANENCES (Mairie de Cessieu)

Lundi 03 février 2025

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Monsieur FALCONNET

Pour tout renseignement ou rendez-vous :

Tél. : 06 16 24 92 28

E-mail : mutualp-communales@mutualp.fr



Le CCAS pour qui ?

- Personnes âgées de 60 ans et plus
- Personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de précarité ou de difficulté
- Jeunes





NOUVELLE DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS

L'ADRESSAGE Plan d'adressage local finalisé

Le plan d'adressage, lancé en juillet 2023 pour se conformer à la loi « 3DS » du 21 février 2022, a été finalisé le 1^{er} octobre 2024 à Cessieu.



Validation de la certification des adresses dans la BAN (Base d'Adresses Nationale)

NOUVELLE ADRESSE COMPLÈTE ET PRÉCISE

Votre adresse est désormais complète et précise, ce qui facilite la localisation de votre habitation par les services d'urgence, de soins et de secours. Elle est également plus facilement identifiable pour les livraisons et les différents services à domicile.

Pour vous accompagner dans cette transition, La Poste traite gratuitement vos deux adresses pendant une période de 6 mois (jusqu'au 1^{er} avril 2025).

Durant ce délai, il vous revient de communiquer votre nouvelle adresse à vos correspondants. Concernant les documents administratifs, seule la carte grise doit obligatoirement être mise à jour ; cette démarche est gratuite.

DISTRIBUTION DE PLAQUES DE NUMÉROTATION

Deux permanences ont été organisées pour la distribution des plaques de numérotation : le samedi 12 octobre et le lundi 14 octobre. Pour les personnes retardataires, il est encore possible de récupérer les plaques directement en mairie pendant les heures d'ouverture.

Certains organismes publics et privés tardent parfois à mettre à jour leurs bases de données, ce qui peut causer des délais pour finaliser les changements d'adresse. Cela est regrettable, et nous remercions les administrés concernés pour leur patience.



À savoir !

Vous pouvez vérifier l'emplacement exact de votre domicile en consultant le site de la BAN (recherchez « BAN » dans votre moteur de recherche, puis sélectionnez Cessieu) ou en scannant le QR code ci-dessous.



< Vérifier votre emplacement

Pour toute observation ou correction, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : mairie@cessieu.fr.

Les modifications ont été signalées aux principales plateformes GPS (Google Maps et Waze). La plupart des changements ont déjà été pris en compte, mais nous n'avons aucun contrôle sur le délai de mise à jour de ces plateformes.

50 NOUVELLES RUES

Ce plan d'adressage a permis la création de plus de 50 nouvelles rues, et près de 350 foyers ont vu leur adresse modifiée. La commune compte désormais 124 voies et 1 341 points d'adresses, tous vérifiés et certifiés. Toutefois, des erreurs ou des oublis de positionnement peuvent subsister.

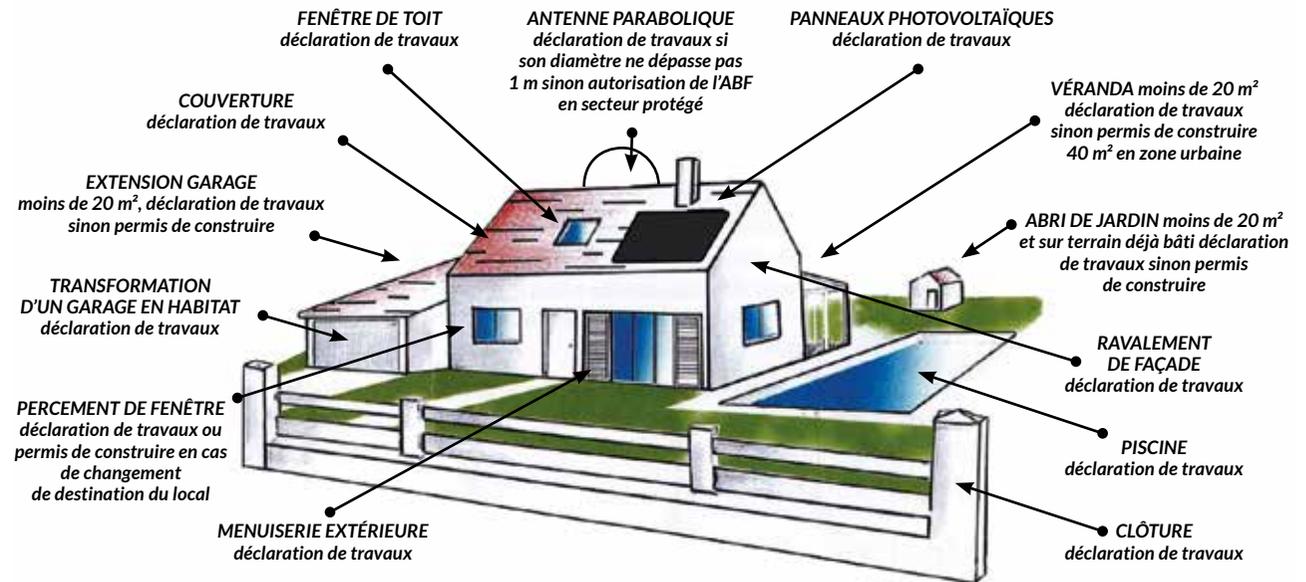


DÉMARCHE POUR VOS TRAVAUX

Formalités administratives

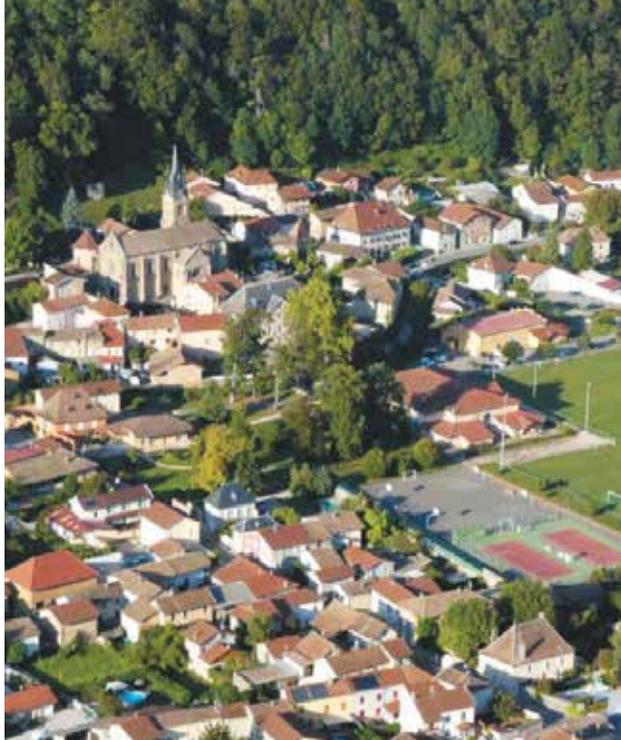
Quelques formalités administratives avant tous travaux sont nécessaires. Le service urbanisme de la mairie est à votre service pour vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à le consulter. Lors de la vente de votre bien, le Notaire demandera également les pièces justificatives des travaux effectués.



Nous vous remercions pour votre compréhension face aux contraintes engendrées par cette mesure. Une adresse claire et précise contribue à améliorer la localisation par l'ensemble des acteurs de notre quotidien, toujours plus nombreux à intervenir directement à domicile.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT
 Permis de construire obligatoire
 Recours à un architecte si la surface est supérieure à 150 m²



CESSIEU

En quelques chiffres !

Une commune attractive
avec une population dynamique
et de nombreuses constructions



Forte attractivité

3 323
habitants

Population dynamique

593
familles avec enfants

6,3%
de personnes au-dessus
de 75 ans

46
personnes de +80 ans
vivant seules

Constructions

1 379
logements

Quelques données intéressantes

Elles émanent de l'Insee, principalement au titre de l'année 2021.



POPULATION CESSIEUTOISE

Le nombre de Cessieutois est régulièrement mis à jour par l'Insee entre deux recensements.

Ainsi, en 2020, la population recensée était de 3 172 habitants.

Au regard de l'évolution de la démographie, des moyennes et variables d'ajustement régulièrement opérées et dans l'attente du prochain recensement, le nombre de Cessieutois a donc été estimé à 3 323. Pour info nous étions 2 652 en 2010.





QUI SONT LES NOUVEAUX CESSIEUTOIS ?

En 2021, le nombre total de familles avec enfants était de 593 contre 520 en 2014.

La part des nouveaux arrivants de moins de 24 ans représentait 34 %.

Le solde migratoire était de +1,1 % en moyenne chaque année pour la commune, impliquant plus d'arrivées que de départs, ce qui témoigne une forte attractivité du territoire (Source Insee 2021).

Toujours selon cette source, le solde naturel était de +0,6 % en moyenne chaque année, impliquant plus de naissances que de décès.



VIT-ON PLUS VIEUX À CESSIEU ?

En 2021, les plus de 75 ans représentaient 6,3 % de la population totale. Parmi eux, il y avait 46 personnes de plus de 80 ans qui vivaient seules.

En 2023, les dépenses de fonctionnement du CCAS par habitant étaient de 18 €. Nous avons fêté les 100 ans de notre Doyenne cette année : Madame Simone Blondel.



LE LOGEMENT SUR LA COMMUNE

En 1968 il y avait 554 logements sur la commune. En 2010, 1 114 et en 2021, 1 379, soit + 265 logements, ce qui démontre un territoire très dynamique en matière de construction.



Le saviez-vous ?

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par la communauté de communes des Vals du Dauphiné le 19 décembre 2019, a modifié la constructibilité de certaines zones, notamment au regard de la carte des aléas et des contraintes liées à la Bourbre et a ainsi diminué le nombre d'hectares qui étaient alors constructibles.





CADRE DE VIE

Environnement

*Améliorer le quotidien des Cessieutois
tout en préservant le cadre naturel et en répondant
aux enjeux de durabilité.*



Le seuil du Pont de Vachères

Dans le cadre de la continuité écologique, la commune de Cessieu a été mise en demeure de procéder à la restauration de la continuité écologique de seuil du Pont de Vachères.

PETIT HISTORIQUE

Dans le cadre de l'aménagement de quatre seuils de la Bourbre (2 à Nivolas Vermelle, 1 à Chavanoz et 1 à Cessieu) le conseil municipal de Cessieu avait validé en septembre 2017 le contenu du cahier des charges pour les phases « étude du projet d'aménagement » de ces 4 seuils. Le Syndicat du SMABB, devenu EPAGE de la Bourbre, en charge du dossier assurait auprès des communes concernées une mission d'assistance auprès du groupement de commandes qui avait été constitué pour réaliser les études.

Ce seuil de la Bourbre est situé à Vachères et la commune de Cessieu en est propriétaire. Les travaux consistent à assurer la continuité écologique du cours d'eau en assurant le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons en montagne comme en dévalaison. Ainsi, tout ouvrage qui entrave cette libre circulation devait faire l'objet, au plus tard en septembre 2023, de travaux qui permettent de remédier à cette situation, par l'effacement, l'arasement ou l'équipement dudit ouvrage.

C'est en 2015 que la police de l'eau a identifié l'ouvrage de Cessieu comme relevant de cette obligation réglementaire.

Ainsi, diverses études ont été réalisées entre 2018 et 2022.

La délibération de la commune du 14 janvier 2020

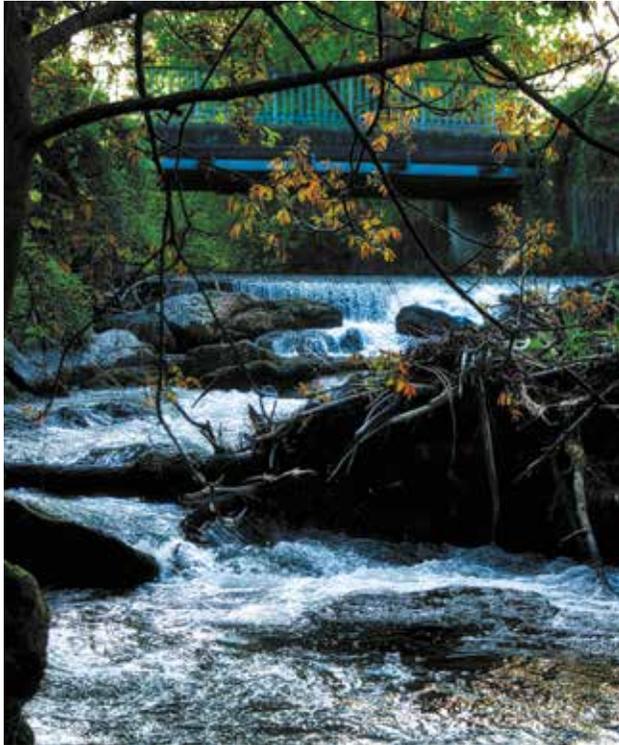
a permis de valider un scénario consistant au maintien du seuil et à l'aménagement d'une passe à poissons en rive droite. Le montant des travaux était alors estimé à 255 153,60 € avec une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée de 80 %, financement que la commune avait alors accepté.

En 2022, une étude géotechnique devait être réalisée, avec une assistance à maîtrise d'ouvrage estimée à 6 000 € et une maîtrise d'œuvre estimée à 13 200 €. Mais n'ayant pas obtenu d'autorisation de la part des propriétaires privées, l'étude ne s'est pas déroulée.

Cependant le budget prévisionnel a été réactualisé avec des dépenses totales estimées alors à 418 052 € (contre 255 153,60 € en 2019), la subvention espérée n'était plus que 70 % et une incertitude quant à une subvention du Département. Le montant ainsi dû par la commune avait alors été évalué à 174 188 € contre un peu plus de 50 000 € sur la base de l'estimatif initial.

Courant 2022, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de suspendre cet aménagement. En effet, nous étions en période post-covid, la guerre en Ukraine venait d'éclater et la hausse croissante des matériaux et études programmées faisaient alors craindre une augmentation conséquente de cet ouvrage que le commune ne pourrait honorer. Dépenses à mettre en parallèle avec les dépenses d'énergie qui ont très fortement impactées le budget communal.

L'EPAGE de la Bourbre a pris acte de cette suspension et a indiqué qu'il resterait aux côtés de la commune en cas de nouvel élément.



LA SITUATION ACTUELLE

Par courrier en date du 27 mai 2024, le Préfet de l'Isère a mis en demeure la commune de Cessieu d'avoir à réaliser ces travaux, rappelant l'obligation de cette restauration de la continuité écologique, sous peine d'une procédure administrative, la privant par là-même de toute possibilité de subvention.

Contactée, l'EPAGE de la Bourbre, a établi un nouveau chiffrage au vu des études et travaux d'investissement restant à réaliser. Un bilan financier très détaillé et le calendrier prévisionnel, ont fait l'objet d'une restitution à la commune courant septembre 2024.

Il ressort que le montant total de cet aménagement (études complémentaires et travaux) a été estimé au plus fort à 376 213 € HT (451 455 € TTC).

La commune pourra prétendre à une subvention de l'Agence de l'Eau de 188 106 € (50%) et du Département de l'Isère de 112 884 € (30%), subvention qui jusqu'alors n'était pas envisageable. La commune aurait donc un reste à charge de 150 465 € TTC avec reversement de la TVA 2 ans après l'exécution des travaux estimée à environ 75 000 €. Le solde net de l'opération peut donc être estimé à à peine 80 000 € réglée par la commune, si les chiffres communiqués par l'EPAGE ne venaient pas à être revus à la hausse. Par délibération du 12 septembre 2024, le conseil a voté à la majorité la continuité de cet aménagement.

ET DEMAIN ?

Le calendrier prévisionnel prévoit des études jusqu'au 1^{er} semestre 2026. Des délibérations intermédiaires devront être prises au fur et à mesure des avancées. Les travaux pourraient commencer courant avril/mai 2026 pour environ 2 mois et demi. La réception du chantier est prévue en septembre 2026.



Environnement et Fleurissement

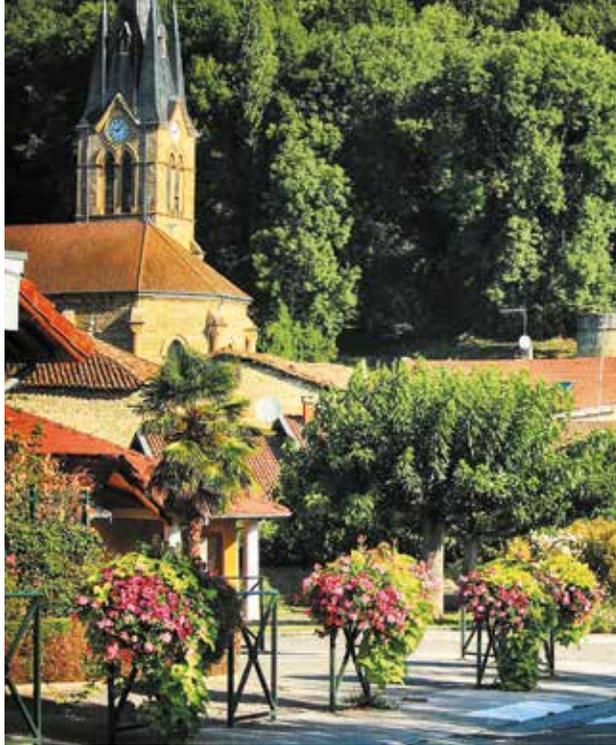
Label Villes et Villages fleuris.

La commune de Cessieu fait partie du réseau des Villes et Villages fleuris au travers de son label 1 fleur, obtenu en 2013. A ce titre, un contrôle régulier est prévu afin de vérifier le bien-fondé de l'attribution de cette distinction.

Le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris mis en place par la région Auvergne Rhône-Alpes Tourisme a donc décidé d'effectuer une visite de contrôle de notre commune. Celle-ci a eu lieu le 25 juin 2024. Afin d'accueillir au mieux les membres du jury, un dossier de présentation de notre commune a été élaboré et nos services techniques n'ont pas ménagé leurs efforts pour entretenir nos espaces verts, les embellir et créer des massifs originaux.

Au cours de cette visite, les membres du jury ont pu ainsi apprécier et évaluer les actions de l'équipe municipale et les réalisations de nos services techniques en termes d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie de notre village. A l'issue de cette visite, le jury régional s'est réuni le 16 octobre 2024 et a confirmé notre commune dans son classement Label 1 fleur. Le jury a apprécié la visite de notre commune qui possède une diversité paysagère de qualité. Des encouragements et des conseils nous ont été donnés afin de faire évoluer notre commune qui a tous les atouts pour progresser dans le label.





Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les haies des propriétés privées bordant les routes peuvent représenter un danger pour la sécurité en gênant la circulation des piétons et des véhicules, ainsi qu'en réduisant la visibilité.

Arrêté du Maire 2021- 0-011 permanent portant sur l'élagage réglementaire des propriétés

VU les articles L.2212-1, L.2212-2-2 et L.2212-2-1° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 116-2-1° et R. 116-2 du Code de la Voirie Routière

VU l'article R 610-5 du Code Pénal

CONSIDÉRANT que les branches d'arbres, arbustes et haies plantés en bordure des voies publiques risquent de compromettre lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation des véhicules et des piétons, que la conservation même des voies, ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de réglementer l'abattage des arbres et des branches mortes pour assurer la sécurité des personnes et des biens le long des voies,

CONSIDÉRANT qu'il importe de rappeler aux propriétaires riverains les obligations qui leur incombent à cet égard,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 - Il est demandé aux propriétaires, régisseurs et autres possesseurs d'arbres, arbustes, haies et buissons bordant les voies publiques, d'en élaguer dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent Arrêté Municipal, les branches qui avancent sur ces voies, et ce, à l'aplomb de la propriété.

ARTICLE 2 - Les arbres, arbustes, haies et buissons doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public, de téléphone ainsi que les panneaux de signalisation.

ARTICLE 3 - Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, dans un délai de quinze jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception (récupéré ou non), un Procès-Verbal sera dressé et il sera procédé d'office à l'élagage aux dépens des contrevenants et sans préjudice d'éventuelles poursuites devant le Tribunal, aux fins d'être condamnés à l'amende encourue et aux frais de l'exécution des travaux qui seront réalisés par une entreprise mandatée par la commune.

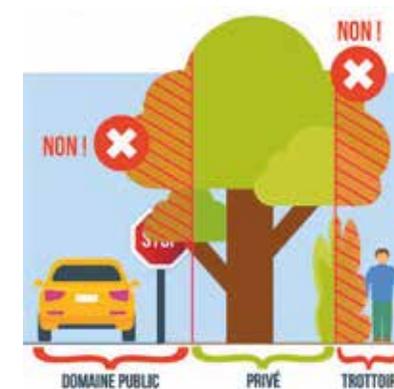
ARTICLE 4 - Les arbres malades ou morts, menaçant la sécurité des personnes et des biens devront être abattus.

ARTICLE 5 - En cas de danger imminent, Le Maire pourra faire procéder sans délai aux opérations qu'il jugera nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens aux frais des propriétaires, et par entreprise de son choix.

ARTICLE 6 - Les déchets verts liés à l'élagage devront être enlevés immédiatement après les travaux dans des structures adaptées comme les déchetteries. Tout brûlage à l'air libre est interdit.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté sera transmis à : La Mairie - L'Agent de Surveillance de la Voie Publique - Les services techniques de la ville - La Gendarmerie de la Tour du Pin.

ARTICLE 8 - Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la publicité de la décision.



A la rencontre des libellules

Plus de 6 000 espèces de libellules (appelées également odonates) ont été décrites dans le monde et on en découvre encore chaque année de nouvelles (la plupart vivent sous les tropiques), l'Europe en abrite environ 130 espèces. En France, une centaine d'espèces ont été observées et plus de 90 s'y reproduisent de manière avérée.

Cette liste évolue au fil du temps avec les apparitions d'espèces méridionales et la disparition d'espèces rares ou menacées en raison de la dégradation des zones humides et du changement climatique.

Avec 65 espèces de libellules inventoriées (près des trois quarts des espèces recensées en France), le district naturel de l'Isle Crémieu fait partie des sites odonatologiques majeurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Si les libellules sont surtout connues à l'état adulte pour leurs prouesses aériennes, elles passent la plupart de leur vie sous l'eau ! En fonction de leurs exigences écologiques, les espèces vont se reproduire dans différents milieux aquatiques. Lors de la ponte, les différentes espèces utilisent des stratégies variées pour déposer leurs œufs :

- Ponte en vol à la surface de l'eau ou en hauteur.
- Dépôt sur des plantes sous l'eau ou à fleur d'eau.
- Insertion des œufs dans la tige de plantes aquatiques au-dessus de l'eau.
- Insertion ou dépôt des œufs sur la végétation autour des mares, comme les saules.



► Anax porte-selle.
Auteur : Éric Detrez



► Cœur copulateur d'Agrions nains. Auteur : Guillaume Delcourt



► Larve de libellule.
Auteur : Laurent Berger



► Emergence de Cordulie bronzée. Auteur : Raphaël Quesada

Les larves sont entièrement aquatiques et respirent par des branchies situées à l'extrémité de l'abdomen.

Comme les adultes, les larves sont carnivores et se nourrissent de petits animaux qu'elles capturent grâce à leur mâchoire inférieure transformée en deux pinces mobiles appelées « masque ». Elles se transforment progressivement en adultes par mues successives.

Selon les espèces et les conditions de vie, la durée de la phase larvaire s'étale de quelques mois à plus de 4 années ! Après avoir quitté l'eau, la métamorphose du dernier stade larvaire donne naissance à l'adulte.

On peut retrouver l'enveloppe vide (exuvie) de la larve sur la végétation des rives. La libellule est alors encore peu colorée, l'abdomen et les ailes doivent encore se gonfler.

C'est seulement après quelques heures que la libellule peut s'envoler. Suite à l'émergence, les odonates s'éloignent des points d'eau pour quelques jours ou quelques semaines de maturation.

Durant cette période, ils acquièrent petit à petit leurs couleurs et leurs organes reproducteurs deviennent fonctionnels. Les mâles, souvent territoriaux, patrouillent le long de l'eau et agrippent toute femelle qui s'en approche au moyen de leurs appendices anaux. Se forme alors un tandem et puis une roue d'accouplement ou cœur copulateur.



A savoir !

Pour en savoir plus les espèces inventoriées sur le territoire d'action, rendez-vous sur www.atlas.loparvi.fr

Pour tout renseignement et participer à des sorties de découverte de la nature : www.loparvi.fr



Contact

LO PARVI
1A rue de la Gare - 38460 TREPT
Tel : 04 74 92 48 62
E-mail : contact@loparvi.fr





Lutter contre le frelon asiatique

Un premier plan de piégeage pour lutter contre le frelon asiatique a été lancé sur la commune de Cessieu en 2024, en coordination avec le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) de l'Isère, les services de la Communauté de Communes, du Département et de la Région.

Il permet de mieux connaître cet envahisseur classé comme nuisible et d'organiser le piégeage afin d'en contrôler la propagation. Si l'objectif ne peut plus être de détruire cet insecte, il s'agit maintenant d'accompagner son installation sur nos territoires pour qu'il se fasse sans bouleverser l'écosystème, c'est-à-dire sans détruire la faune locale.

L'absence de prédateur et le comportement agressif du « *Vespa Velutina* », de son nom scientifique, constaté lorsqu'il attaque en groupe un essaim d'abeilles ou un jardinier s'aventurant trop près d'un nid rend indispensable une intervention humaine concertée.



à noter !

Une réunion d'information ouverte à tous sera organisée à la mairie pour lancer la campagne de piégeage 2025 en février/mars, avant que les fondatrices ne sortent de leur hivernage pour créer des nids primaires.

Plus d'informations sur :
www.frelonsasiatiques.fr

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) ne cesse de gagner du terrain.

Identifié en France métropolitaine pour la première fois en 2004, il est aujourd'hui présent dans plus de deux tiers des départements. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Aujourd'hui, agir contre sa propagation sur notre territoire est un défi collectif.

Les réflexes individuels à adopter consistent à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau. Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE

Jardins, terrasses et balcons regorgent de contenants propices au développement de ce moustique. En supprimant ces derniers, vous limiterez son expansion. L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

- 1. JE COUVRE** de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau. Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.
- 2. J'AMÉNAGE** pour éviter la stagnation d'eau. Regardez à l'aplomb des descentes de chéneaux

- 3. JE RANGE** autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés : seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...
- 4. JE VIDE** chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales). Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...
- 5. JE JETTE** tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse. Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...
- 6. J'ENTRETIENS** régulièrement ma piscine, mon bassin. Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.
- 7. JE CURE** régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux. Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT

Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique tigre est avant tout très nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Il peut être aussi vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.



- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.
- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se régaleront des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin afin d'identifier les contenants où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques tigres.
- Hors période d'utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gondole et que s'y créent des « creux d'eau ».





CADRE DE VIE

Améliorer la sécurité des Cessieutois

Qu'elle soit routière, d'atteinte aux biens ou aux personnes, ou bien encore sur internet, plusieurs actions et/ou projets ont vu le jour en 2024.



La sécurité routière

Face à l'accroissement du trafic routier, l'incivisme de certains automobilistes qui ne se soucient guère de leur conduite et qui pensent être au-dessus des lois, plusieurs aménagements ont permis justement de modérer cette vitesse.

Des « feux récompense » ont été installés sur la RD1006 à l'entrée Ouest. Ils permettent de réguler le trafic et contribuent ralentir la vitesse puisque programmés pour passer au rouge à plus de 50km/h, dans les deux sens de circulation. Ils sont jumelés avec « l'appel piétons ». Plusieurs d'entre vous se plaignent à juste titre d'une trop longue attente en arrivant de Coiranne. Ces dysfonctionnements ont été constatés et remontés auprès du prestataire qui, malgré plusieurs relances, n'est toujours pas intervenu. Avec le remplacement du feu qui a subi un dégât matériel, les choses devraient rentrer dans l'ordre.

Les pavés situés sur la RD1006 derrière l'école du Château ont été remplacés et la signalisation d'un passage protégé va être prochainement dessinée au sol. Cet aménagement a été réalisé à la suite de la décision de la Région, en charge de la compétence des transports scolaires, de transférer l'arrêt du Champ de Mars à cet endroit, contre l'avis de la commune. Finalement, la Région est revenue sur sa décision a retransféré cet arrêt sur la Champ de Mars, beaucoup plus sûr. Ce passage protégé permettra une 2^{ème} traversée de la RD1006 sans avoir à rejoindre les feux tricolores situés plus en amont.

Porte d'en Haut, nous avons souhaité aménager un plateau surélevé ou un « dos d'âne », afin de modérer la vitesse dans les deux sens de circulation. Le Dépar-

tement gestionnaire de la RD1006 nous a fait savoir que seule une « vague » dont la pente est inférieure à tout autre type de ralentisseur pouvait être aménagée.

Route de Ruy, au Bois de Cessieu, la municipalité a pour projet la création d'une jonction entre la sortie de l'école primaire du Bois de Cessieu jusqu'au stop route de la route de Ruy. Il s'inscrit dans la continuité de l'aménagement effectué route de Ruy lors du précédent mandat. Il sera identique à celui déjà réalisé, et consistera en la création de trottoirs en enrobés et de chicanes.

Une réunion publique s'est tenue en mairie pour présentation du projet aux riverains avec la précision qu'il leur a été faite qu'il n'était pas figé en l'état. Contre toute attente, une pétition anonyme contre le projet a été distribuée aux habitants. Une quinzaine de pétitions a été retournée en mairie dont certains signataires ne sont nullement concernés par ce projet, ou ne résident pas au Bois de Cessieu. On peut donc douter de la véracité de certains retours.

L'objectif premier de ce projet est d'assurer la sécurité de tous les piétons, qu'ils soient scolaires ou occasionnels, comme les promeneurs ou randonneurs, sur cet axe fortement fréquenté par les automobilistes, qu'ils soient Cessieutois ou de communes environnantes avec une vitesse excessive constatée.

On nous oppose le caractère et l'attachement à la notion de campagne du Bois de Cessieu. Nous partageons bien évidemment ce point de vue, mais cela ne signifie pour autant l'immobilisme. Nous rappelons que le Bois de Cessieu a connu une croissance démographique importante depuis ces 20 dernières années. Actuellement ce sont environ 400 foyers qui résident dans ce hameau, ce qui justifie des aménage-

ments en réponse à ces changements (augmentation et profil de la population, renforcement des réseaux électriques, eau et assainissement). La nature du lieu-dit « Bois de Cessieu » a évolué drastiquement et nous avons une obligation de nous adapter.

Nous convergions sur un point qui consiste à réduire la vitesse sur ce tronçon. Ce projet prévoit la mise en place de 3 chicanes avec une option pour un ralentisseur chemin du Geay.

A l'imperméabilisation du sol due aux trottoirs, des puits perdus seront mis en place pour absorber l'eau. De surcroît, ces derniers feront remparts à l'écoulement de l'eau vers les habitations. Nous convergions également sur le fait que ces derniers ne pourront pas absorber une pluie exceptionnelle/décennale/centenaire. Aucun ouvrage en Isère n'est dimensionné pour ce faire et les récents événements en France ou en Espagne n'en sont malheureusement que la démonstration.

Le coût du projet significatif, 200 000 € dont 160 000 € à la charge de la commune, considéré comme excessif et d'aucun intérêt pour certains, notamment les riverains concernés par cet aménagement. Nous n'opposons pas le coût financier à la protection des piétons, aussi, la sécurité prévaut. A la question « doit-on faire des trottoirs sur tout le bois de Cessieu ? », nombre d'habitants sont demandeurs pour les raisons exposées ci-dessus. Malheureusement le budget ne permettant pas de le faire, la priorité a été donnée au cheminement jusqu'à l'école par la Route de Ruy au vu de la circulation importante sur cette route.

L'intérêt collectif prévaut et le conseil municipal a confirmé à l'unanimité le projet lors de la séance du 30 octobre 2024. Nous sommes bien entendu à l'écoute et serons sensibles à toutes demandes de modifications dès lors que les objectifs affichés seront respectés.

Les dangers d'internet

Début 2024, le CCAS a organisé une conférence sur le thème des dangers d'internet et des réseaux sociaux, à destination des parents et de leurs enfants qui sont en âge d'aller surfer sur le net.

Des membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance étaient présents pour une présentation très complète et concrète de tous les dangers qui découlent du net.

Malheureusement, malgré une communication auprès des écoles de la commune, trop peu de parents étaient présents. A croire que certains ne se sentent pas concernés, alors même que les ravages des réseaux sociaux, tant sur la santé psychique ou physique des jeunes ne sont plus à démontrer.

Les personnes présentes ont salué cette initiative, certains ne se doutant pas de l'impact de sites qui peuvent paraître « inoffensifs ». Le web n'a rien de virtuel, il faut réfléchir avant de « cliquer ».



► Route de Ruy école



► Bois de Cessieu



► Dangers d'internet



► Vidéo-surveillance

La vidéo-surveillance

Mise en place dans le centre village, et bientôt opérationnelle au Bois de Cessieu, elle répond aux demandes qui nous avaient été faites. Il ressort que le bilan de cette installation est plutôt positif, puisque beaucoup moins d'actes de malveillance ont été constatés ces derniers mois.

Nous vous précisons que seules les forces de l'ordre, sur réquisition suite à un dépôt de plainte, ou en cas de flagrant délit, peuvent avoir accès aux images.

Les enregistrements ont ainsi permis d'identifier certains auteurs à l'origine de faits délictueux, de délits de fuite, ou contribuent à l'avancée d'enquêtes pénales.



CADRE DE VIE

Souvenir et patrimoine

Mémoire et héritage enrichissent l'histoire de notre village



Cent ans d'aviation à Cessieu

Un peu d'histoire

Au commencement du XX^{ème} siècle, l'aviation était déjà bien présente dans la région turrripinoise. D'anciennes chroniques révèlent le déroulement de « Journées de l'Aviation » :

- le 11 février 1911 : l'atterrissage à Montceau, au lieu-dit « La Chapelle », d'Albert Kimmerling à bord d'un aéroplane venu de Bron ;
- le 9 juillet 1911 : au champ de courses de Sainte Blandine, tout près de La Tour du Pin, le lâcher d'un ballon nommé « Le Magnaud » et l'atterrissage du pionnier Hubert Latham sur son monoplan « Antoinette ».

Le turrripinois Clément Guillaud, mécanicien et le corbelinois Joseph Guiguet, As de la Guerre 14-18 aux cinq victoires homologuées seront à l'origine de la création le 3 juillet 1929 de l'Aéro-club de La Tour du Pin - Bourgoin.

L'Aéro-Club fut inauguré lors d'un meeting le 27 juillet 1930 avec au programme trapèze volant, descente en parachute, enlèvement d'un drapeau en plein vol, équilibre sur l'aile en plein vol. Parmi les nombreux aéronefs en démonstration, fut présenté l'autogire « La Cierva ».

Louis Clerget, industriel en chaussures devint le nouveau président du club. Un premier appareil biplan « Caudron 232 » - fut acquis en 1931.

En 1924, l'aérodrome proprement dit n'existait pas. C'était alors un ensemble de parcelles agricoles et de vergers dont une grande parcelle de pré d'un seul tenant sur le côté Est du site près du ruisseau et de la petite colline ; on l'appelait le terrain de Mouchon.

Un chemin franchissant la voie ferrée reliait le quartier de la Madeleine au quartier du Bas Mornas à Saint Victor de Cessieu et traversait ce tènement foncier.

Le pont qui franchissait la voie ferrée a été démoli en 1963. C'est ici qu'ont eu lieu les premiers mouvements et survols des aéroplanes de l'époque avec aux commandes le corbelinois Joseph Guiguet. A citer aussi le Sous-Lieutenant Antonin Brocard, natif de Biol-le-Haut à bord de son « Duperdussin ».

On peut ainsi affirmer qu'à partir de 1924 une réelle activité de vol à moteur a débuté à Cessieu.

C'était l'époque des aéroplanes !

On connaît la suite...

Après la création de l'Aéro-club de La Tour du Pin-Bourgoin en 1929, la création du terrain d'aviation (les parcelles étaient alors louées par leurs propriétaires au Club), la déclaration d'utilité publique et l'ouverture à la circulation aérienne de l'aérodrome le 23 mai 1934, l'achat des terrains par la chambre de commerce de Vienne-La Tour du Pin en 1939 qui en concéda gratuitement la jouissance à l'Aéro-Club, la tentative de reprise du terrain et de la suppression de l'aérodrome par la CCI après 1983, puis la fin du long contentieux avec la CCI résolu amiablement par l'achat par l'association 3AC Gestion du site foncier, soit les installations (Club-house et hangars) avec 11 hectares de terrain (sur les 23) le 12 septembre 2019.



Ce siècle passé d'aviation légère à Cessieu méritait d'être célébré

Ce fut chose faite avec le déroulement d'un week-end Portes Ouvertes les 20 et 21 juillet 2024. Cet événement a été précédé le 19 juillet de l'arrivée des participants du Tour de France ULM jeunes partis de Cessieu une semaine auparavant pour un grand circuit régional.

En fin d'après-midi, de nombreux élus (sénateur, député honoraire, conseiller régional, conseillers départementaux et maires), sous-préfet, ainsi que les représentants des services de secours, gendarmerie, et des instances aéronautiques, prirent part à une cordiale réception organisée face au hangar historique. La soirée s'est poursuivie avec une savoureuse paëlla et une centaine de convives dans ce hangar soit dit en passant de type Eiffel et classé comme site patrimonial remarquable.

Avec la coopération active de nombreux pilotes bénévoles, et des conditions météo favorables, le week-end des Portes Ouvertes s'est poursuivi avec une exposition statique de tous les aéronefs témoignant de l'extraordinaire évolution de l'Aviation Légère depuis un siècle.

Un film-amateur datant des années 1957 à 1959 a été projeté dans le hangar « René Bouvard » et une centaine de vols d'initiation sur planeurs, avions légers, deltaplanes motorisés et autogires ont permis aux heureux passagers de découvrir la beauté de nos paysages vallonnés.

Ont pris place sur le terrain deux stands dont l'un du service communication de l'Armée de l'Air et l'autre du RSA (Fédération des constructeurs et des collectionneurs d'aéronefs).

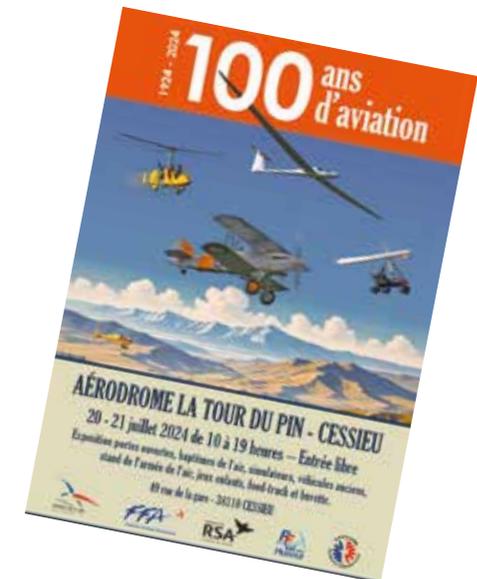


« Dédale » l'association des Amateurs de planeurs de collection était présente avec trois planeurs « Bréguet 905 Fauvette », Nord 1300 et Nord 2000 dont le public a pu admirer les gracieuses évolutions ; planeurs de plus de 50 ans d'âge restaurés par leurs propriétaires.

Au programme également : buvette, food-truck et jeux d'enfants. Dans le hangar historique, quelques maquettes volantes ont été exposées par le « Comet Club » dont une réplique authentique de l'avion anti-char A 10 Thunderbolt propulsé par deux mini turbines à réaction. L'association « Rétro Locomotion du Bion » a quant à elle présenté le dimanche matin, une palette de quelques vénérables « 2 CV », « Méhari » et « Ami 8 ».

Le succès de cet événement n'aurait pas été sans le concours de la mairie de Cessieu pour son prêt de matériel (barrières, tables et chaises) et de l'entreprise Tecumseh Europe pour sa mise à disposition du parking de l'usine.

Bien couvert en communication par le Dauphiné Libéré, le Département (revue Isère Mag'), l'événement a de plus fait l'objet d'un reportage télévisé par France 3. Il n'en fallait pas plus pour révéler la notoriété et le dynamisme des associations aéronautiques de Cessieu !





Les soldats de Cessieu à la bataille de Varey (Ain)

Narration d'Alain Blondel

LA BATAILLE DE VAREY

Elle eut lieu le 7 août 1325, et la plus célèbre bataille du conflit qui opposa aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles les comtes de Savoie aux dauphins du Viennois. Elle eut lieu sur la commune actuelle de Saint-Jean-le-Vieux, dans l'Ain, près de Nantua.

En effet, cette bataille n'est qu'un petit épisode du très long conflit de près de 100 ans qui a opposé le Dauphiné et la Savoie.

Ces deux petits États voisins se sont détachés du Saint Empire romain germanique. À l'origine, de simples seigneuries, chacune s'est étendue progressivement au gré des événements (mariage, conquête, protection...) sans souci de cohérence géographique. Il n'y avait pas de véritable frontière et les possessions étaient enchevêtrées.

QUELS ÉTAIENT LES PROTAGONISTES EN 1325 ?

Parmi les nombreux officiers engagés :

POUR LE PARTI SAVOYARD



Édouard de Savoie avait une expérience guerrière, ayant dirigé de nombreuses expéditions militaires sous les ordres de son père ou au service du roi de France.

Édouard de Savoie, dit « le Libéral », né en 1284 à Baugé et mort le 4 novembre 1329 au Château de Gentile était un seigneur de Bresse, avant de prendre le titre de comte de Savoie, duc d'Aoste et de Maurienne de 1323 à 1329.

Édouard était le fils aîné d'Amédée V, comte de Savoie, prince d'Empire.

POUR LE PARTI DAUPHINOIS

Guigues VIII de la Tour-du-Pin (né en 1309 - mort au siège du château de La Perrière (Saint-Julien-de-Raz) le 28 juillet 1333) fut dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour sous le nom de **Guigues VIII de Viennois** de 1318 à 1333.

Guigues VIII était le fils du dauphin Jean II de Viennois et de Béatrice de Hongrie.

C'est un enfant de neuf ans quand son père meurt en 1319. La régence est alors assurée par son oncle Henri de La Tour du Pin et ce jusqu' en 1323. Chevalier et combattant, il combat donc à Varey contre les Savoyards alors qu'il n'est âgé que de seize ans et qu'il est encore sous la tutelle de son oncle.

Les vaillants soldats de Cessieu combattent au côté de Guigues VIII.

PARMI LES CHEVALIERS COMBATTANTS DU DAUPHINÉ ENGAGÉS, ON PEUT CITER :



Guillaume de Bocsozel

Hugues de Bocsozel

Jacques de Gumin

Guigues de Torchefelon, chanoine de Saint-Maurice de Vienne

Olivier de Torchefelon

Des noms évoqués dans le livre « Cessieu, l'Histoire d'un village ».



► Réplique d'un trébuchet

LE SIÈGE

Le comte de Savoie réunit son ost à Bourg-en-Bresse ; c'est une armée brillante accompagnée d'un grand nombre de machines de guerre pour battre les murailles de ce château et y lancer des pierres et des traits. Le siège commence par quelques combats près des murs du château, entre sa garnison et les assiégeants.

Bientôt, ceux-ci l'investissent et disposent leurs machines ou leurs engins autour des murailles. Des béliers armés de têtes de fer les ébranlent ; d'autres machines lancent d'énormes quartiers de pierre qui brisent les toits des tours et défoncent les planchers.

Le commandant de la garnison du château est Guillaume, seigneur de Tournon. Après cinq ou six jours de siège, il obtient une trêve de dix jours au terme de laquelle la garnison se rendra si elle n'est pas secourue. Avec l'accord des assiégeants, il envoie un message auprès de Guigues VIII.

L'armée du Dauphin venant de Crémieu, échappe aux meilleurs savoyards, double Ambronay et arrive à vue du château de Varey à la grande surprise d'Édouard de Savoie.

L'AFFRONTEMENT

Cependant, Guigues ne profite pas de l'effet de surprise et prend le temps d'organiser son corps de bataille en trois lignes classiques de l'époque : l'avant-garde (Raymond de Baux et le Grand Chanoine) doit percer la ligne adverse ; le corps central (le dauphin flanqué d'Amédée et Hugues de Genève) doit exploiter cette percée ; et l'arrière-garde (Aymar de Poitiers) est chargé de poursuivre l'ennemi débandé. Le dispositif est mis en place dans la plaine des Arpillés entre le château et Saint-Jean-le-Vieux.

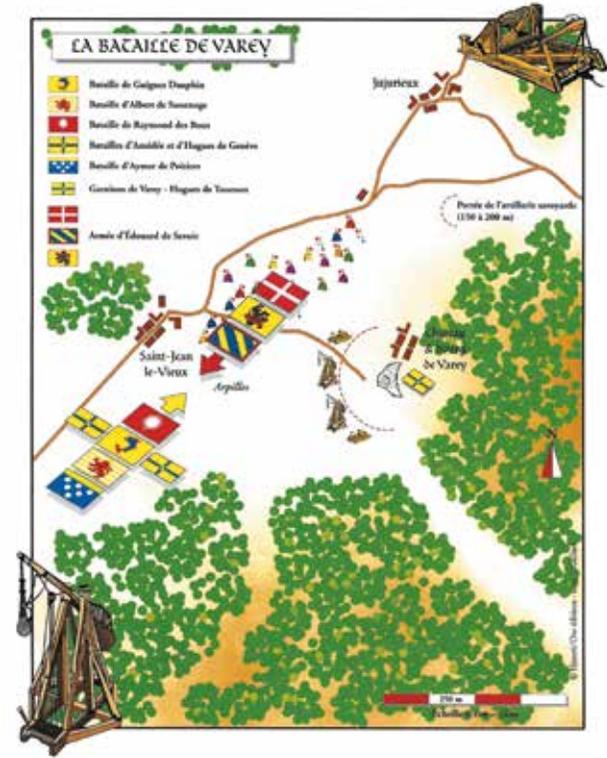
Il n'y a pas d'engagement préalable d'arbalétriers. Les troupes à pied sont laissées à l'arrière. L'affrontement sera un combat courtois entre chevaliers.

Les Bourguignons, alliés de Savoie, attaquent et enfoncent la première ligne dauphinoise.

La mort de Barbançon brise l'élan des bourguignons qui sont repoussés par le corps de bataille d'Amédée et Hugues de Genève jusque dans leur campement. Finalement les savoyards sont submergés et pris de revers par la garnison du château sur leur arrière.

Édouard de Savoie, un instant prisonnier, réussit à s'échapper et à se réfugier dans le château voisin de Pont-d'Ain. La bataille s'achève par le sac du campement savoyard et le pillage des riches bagages du comte Édouard.

Les chroniques du temps nous disent que « l'ost de Savoie fut bellement desconfit ».



Cette victoire des Dauphinois et des soldats alliés de Cessieu restera ainsi dans nos annales.



En effet, c'est à l'occasion de ce brillant fait d'armes que le village de Cessieu reçut sa devise « De gueules, au chardon de sinople, au chef d'azur, à la teste d'âne brayant d'argent » et son armoirie représentant son animal emblématique.

Ce blason est paré de quatre couleurs héraldiques : le rouge (gueules), le vert (sinople), le bleu (azur) et le gris (argent).



La noix de Grenoble

La noix est le fruit du noyer

Ce fruit à coque fait la fierté de notre région (noix de Grenoble). Plus de 10 000 tonnes sont produites actuellement, chaque année, sous cette appellation. Les producteurs de noix sont des nuciculteurs.

À Cessieu, jusque dans les années 60-70, la plupart des fermes du village (environ 60) possédaient un ou plusieurs noyers. La récolte des noix fournissait, en outre, de l'huile. C'était un bien précieux dans cette période d'après-guerre qui avait vu de nombreuses restrictions alimentaires (il fallait obtenir des tickets de rationnement pour se nourrir).

A la campagne les matières grasses pour cuisiner c'était, le saindoux confectionné avec le lard du cochon, le beurre fait maison avec une partie de la crème prélevée sur le lait et l'huile de noix pour l'assaisonnement des salades.

La récolte

La noix est entourée d'une écorce verte appelée « brou ». A l'automne cette écorce sèche et libère la noix : c'est le moment de la récolte.

A la campagne on gaule les noix pour les faire tomber de l'arbre (on frappe les noix sur le noyer avec une grande canne appelée gaule).

Pour conserver les noix il faut les faire sécher. Elles sont placées dans des clayettes, sorte de grands cageots en bois, et sont entreposées dans un endroit très aéré pendant quelques semaines.

L'émondage

L'amande de la noix est composée de deux cerneaux. Pour découvrir la partie comestible de la noix on casse la coque avec un marteau ou un casse noix, en évitant d'écraser les cerneaux. Ensuite ces fruits sont décortiqués pour séparer les amandes des coquilles. Ces opérations s'appellent « l'émondage ».

Autrefois, au cœur de l'hiver, parents, voisins, amis, se réunissaient à la veillée pour « monder » les noix. Ces soirées étaient animées par d'interminables discussions et les conteurs tenaient en haleine toute l'assemblée. Le temps passait vite et le travail avançait. Si par hasard, trop pris par la discussion, on laissait le feu s'endormir dans la cheminée on jetait dessus une poignée de coquilles de noix. Le feu crépitait alors joyeusement, se mettant ainsi au diapason de la bonne humeur ambiante.

Ces veillées se déroulaient, tour à tour, chez chacun des participants et duraient ainsi une partie de l'hiver.





Les cerneaux de noix ainsi préparés sont prêts à être consommés. Une partie de la récolte, stockée dans des sacs de toile et gardée dans un endroit sec, était destinée à être apportée au moulin pour en extraire l'huile.

Le moulin à huile de noix

Monsieur Durand représente la sixième génération qui exploite, à Biol, un moulin construit en 1830 par un de ses ancêtres. Remis en service tous les ans à la fin de l'hiver, février et mars, il extrait, à l'heure actuelle, l'huile de noix pour tous les petits producteurs de la région dans un rayon d'environ 20 km autour du village.

La meule à huile de noix

Quand on entre dans le moulin on ne voit qu'elle ! Elle a 170 ans et pèse 700 Kg.

C'est l'énorme meule de ce moulin tout en pierre. En 5 à 6 minutes elle écrase 12 à 15 Kg de noix. Réduites à l'état de poudre, les noix sont ensuite transvasées, afin d'être chauffées modérément pendant quelques minutes, dans un chaudron sous



lequel on fait le feu. Il en résulte une pâte granuleuse qui sera déposée dans la presse, emprisonnée dans deux rectangles de toile.

L'huile est extraite par pression : 12 kg de noix donnent environ 6 litres d'une huile jaune foncée, très parfumée et très goûteuse. Elle est riche en vitamines, minéraux et oméga 3. Elle doit être utilisée principalement pour l'assaisonnement des salades, elle perd de sa valeur si elle est utilisée pour la cuisson. La noix est également riche en fibres et en protéines végétales.

Dans la toile il reste une galette de tourteau*. Ce tourteau, comestible, est utilisé principalement pour l'alimentation des animaux. C'est un produit naturel d'origine végétale.

À l'heure actuelle avec l'arrivée, difficilement contrôlable, des produits transgéniques dans l'alimentation, ajoutée au pourcentage important de produits chimiques déjà existants, les consommateurs sont inquiets. Ils redécouvrent avec satisfaction les bienfaits d'une alimentation naturelle.

* *Tourteau* : résidu solide obtenu lors du traitement des grains et des fruits oléagineux en vue de l'extraction de l'huile.





► Pont de la place du Plâtre



► Pont du diable



► Pont de la plaine de Var



► Pont de la Madeleine



► Pont du Stade



► Pont Rouge



► Pont de Chavanne

Sous les ponts de Cessieu

Pont de la route romaine à Vachères

Il est sans nul doute le plus ancien de notre commune. Pas d'archives connues concernant cet ouvrage en arc enjambant le ruisseau des Mouthes. Datant peut-être du XVIII^{ème} siècle, il a fait l'objet de travaux de réparation en 2004.

Pont de la place du Plâtre

Le 4 octobre 1819, le conseil municipal prend la décision de construire un pont à cet endroit pour franchir la Bourbre. Édifié vers 1821, son tablier était relativement étroit, bordé des actuelles barrières métalliques et encadré par quatre bornes cylindriques en pierre. Dans les années 1950, l'ouvrage fut élargi au moyen de deux trottoirs bétonnés.

Passerelle du Champs de Mars

Elle existait déjà en 1900 (d'après des cartes postales) desservant le terrain du Champ de Mars acquis par notre commune le 1er octobre 1905 et le bureau de Poste créé en 1906. Sur ce terrain, les actuels platanes ont été plantés en 1945 afin de remplacer divers arbres dont des tilleuls dont la coupe avait été décidée durant la guerre pour procurer du bois de chauffage en cette période de restrictions.

Deux petites passerelles du Jardin de ville

Elles permettent de relier le Jardin de Ville au Foyer-Cantine (1983), à la Résidence Opac de la Croix de Pierre (1997) et à l'Aire de pique-nique (2012).

Le pont Thivolière (Coiranne) et le pont du diable (au sud de la zone d'activités du Devey), tous deux en arc

Une subvention de 700 francs a été offerte à la mairie de Cessieu en 1841 par l'Administration supérieure et ne pouvait avoir de meilleur emploi que celui de la construction projetée de deux ponts, l'un qui deviendra le **Pont du Diable** sur la Rivière de l'Hien, et l'autre à Coiranne sur la Bourbre.

Bien sûr, le conseil municipal a dû compléter son financement, par des fonds communaux et le produit de souscriptions auprès de propriétaires riverains. Et la commune de Sérezin de la Tour a participé à hauteur de 1 200 francs pour le **Pont de la Thivolière** (situé aujourd'hui au bas de l'échangeur A43/A48).

Le Pont du diable

Il a nécessité une légère déviation de la route allant en direction du hameau de Vallin à Saint Victor de Cessieu. Il a été édifié en 1841 (procès-verbal de réception en date du 29 novembre 1842).

Celui de Coiranne a été construit en 1842 par l'entreprise Jordan et Lambert pour un coût de 2 000 francs. Il a été réparé en 2003 pour un montant de 49 345 € HT (à frais communs avec la commune de Sérezin de La Tour pour 1/4) par l'entreprise ruymontoise Niarfeix.

Pont de la plaine de Var

Sur la rivière de l'Hien, près de l'entreprise MAFE (ancienne Fonderie Dauphinoise), il dessert le lotissement Pluralis.

Pont de Chavanne

Caractérisé par une belle arche, il enjambe également la Rivière de l'Hyen et donne accès depuis le chemin de l'autoroute au passage à niveau N°30, à la Plaine de Var et Chavanne. Il date probablement du XIX^{ème} siècle.

Pont de Vachères

Afin de remédier au mauvais état de l'ancien ouvrage, la reconstruction de ce pont et de son radier fut entreprise en 1988. Malheureusement, la crue exceptionnelle des 10, 11 et 12 octobre 1988 endommagea les travaux en cours et obligea la commune (et le District Urbain de La Tour du Pin) à reprendre la construction totale de l'ouvrage achevé en 1989.



► Pont de la route romaine à Vachères

Pont rouge

Situé en zone industrielle des Vals Du Dauphiné près des établissements Auto-casse Bouvier, ce pont a été reconstruit dans un gabarit plus conséquent en 1991 pour un montant de 772 928 francs HT financé par notre commune à hauteur de 70 % et le District Urbain de La Tour du Pin à hauteur de 30 %.

Pont du stade

A l'époque, il s'agissait d'une passerelle appelée « Pont Berger » située en face de l'ancien couvent des Sœurs de la Providence. Devenue en mauvais état, le conseil municipal par délibération du 6 juin 1869 décida de la remplacer par un pont (financé en partie par une souscription auprès de la population).



► Passerelle du Champs de Mars inondée



► Passerelle du Jardin de ville

Ce pont de la Rue du Colombier a été reconstruit en 1982 ; la maîtrise d'ouvrage ayant été déléguée au District Urbain de La Tour du Pin. Plus large que le précédent, il permet le passage des poids lourds desservant les entreprises implantées sur notre commune près de la gare.

Pont de la Madeleine

C'était jadis une passerelle emportée par les crues des 29, 30 et 31 mai 1856. Elle a été remplacée par le pont actuel dont la date de réalisation est méconnue.



► Le pont de la Thivolière



► Pont de Vachères



Livre « Cessieu, l'histoire d'un village »

La commission Patrimoine et Souvenir et Alain Blondel, Maire honoraire, vous ont invités le samedi 9 mars, dans la salle des fêtes, à participer à une grande journée du souvenir du temps jadis, à l'occasion de la présentation du livre « Cessieu, l'histoire d'un village ».

La journée a débuté par une exposition de photos retraçant le passé du village, qui a suscité un grand intérêt. De nombreuses personnes ont été émues en retrouvant des photos de connaissances ou en redécouvrant des images historiques de la commune.

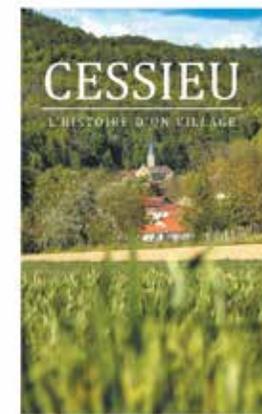
Pour les nouveaux habitants, ce fut l'occasion de découvrir l'évolution du village, entre hier et aujourd'hui. La plupart des photos restent visibles et accessibles à tous à la mairie.

Ensuite, un film numérisé et monté par la commune a été diffusé, réalisé à partir d'images tournées par Marcel Nectoux entre 1955 et 1960. Ces images saisissantes ont profondément touché l'audience. Peu à peu, des commentaires spontanés se sont élevés dans la salle, apportant des témoignages émouvants sur ces scènes de vie datant de plusieurs décennies.



Ce film est également disponible sur la chaîne YouTube de la commune via le QR Code ci-contre.

< Voir le Film
Cessieu 1955-1960



Puis, est venu le moment des discours pour présenter le livre « Cessieu, l'histoire d'un village ». Ce travail de recherche et d'écriture a été réalisé en grande partie par Alain Blondel, maire de Cessieu de 1983 à 2001, et finalisé avec la participation de la commission Souvenir et Patrimoine, composée de Pierre Buisson, Joëlle Battier, Nadine Beuchat, Nadine Buttin, Francie Ferrari, Sandrine Jeune, Sophie Mouche, Isabelle Rivière et Christophe Brochard, Maire de Cessieu. Le design graphique a été assuré par Sandrine Martinez (MADMOIZÈLE).

Vous avez été très nombreux à vous procurer ce livre de plus de cent pages, qui rassemble photos, anecdotes et récits autour de différentes thématiques. Il fait revivre le passé et les spécificités du village, notamment à travers l'agriculture, les ateliers de tissage, les pompiers, la vie scolaire et associative, les monuments, et bien d'autres sujets.



à noter !

Toujours disponible à la vente, le livre « Cessieu, l'histoire d'un village » peut être acheté à la mairie au prix de 15 €. La totalité des recettes est reversée au CCAS de la commune.

Dernières trouvailles historiques : 1816-1850

Auteur avec la commission municipale « Patrimoine et souvenirs » du livre « Cessieu l'histoire d'un village », Alain Blondel vient relater ici ses dernières trouvailles historiques après avoir consulté des registres déposés aux Archives Départementales de Saint Martin d'Hères.

FOIRES

La foire de la Saint Martin a lieu chaque année le 11 novembre ; les marchands étant répartis dans plusieurs quartiers du bourg. Mais, le 25 juin 1826, le conseil municipal a décidé de créer deux foires supplémentaires. L'une se déroulant à la Porte d'en Haut, le 11 mai et l'autre le 11 août dans le quartier du Revol.

LA FONTAINE DE LA PLACE DU PLÂTRE

Par délibération en date du 10 mai 1829, le conseil municipal projette d'implanter sur la place publique dite Place du Plâtre, une fontaine. Celle-ci serait d'une grande utilité. Pour ce faire, la commune fera suivant acte administratif du 14 juin 1830 l'acquisition d'une parcelle de terrain à Monsieur Aimé Domenjon, propriétaire riverain moyennant le prix de 500 francs. Le 30 mai 1830, le conseil avait chargé M. Giraud, artiste fontainier à Bourgoin d'établir le plan et le devis de cet ouvrage dont les travaux ont été exécutés en 1831 avec son raccordement à des eaux de source du côteau. La vasque actuelle semble d'origine ; seul le pilier a été remplacé en 1994 lors de l'opération « aménagement urbain » du centre-bourg. Le socle endommagé par le passage de poids lourds a été restauré en dernier lieu en 2024.

LA TOUR DE L'HORLOGE

Dans une délibération du 30 janvier 1831, le conseil municipal estime que la tour antique se trouvant près des anciens remparts, très vaste, ferait une fort belle maison commune. Depuis de longues années, elle n'a pas de destination. Pour éviter qu'elle ne tombe en ruines, le conseil lance alors le projet de la restaurer et d'y implanter la mairie. Le 25 mars 1832, des crédits sont votés pour réaliser les travaux de réparation nécessaires (agencements intérieurs, rampe autour de l'escalier extérieur, balustrade en fer, girouette sur le toit) et acquérir quelques chaises et tables. Elle restera le siège de la mairie jusque vers 1900.

BANS DES VENDANGES

Tout au long de la décennie 1880, le conseil municipal établissait chaque année, par délibération, la période des vendanges. Selon la maturité des raisins, la date des vendanges était fixée quelques jours auparavant soit au cours de la seconde quinzaine de septembre ou la première quinzaine d'octobre avec une répartition par lieux-dits selon l'emplacement des vignes.

LE GARDE-CHAMPÊTRE

Le garde-champêtre contrôlait le bon déroulement de ces vendanges. Il est établi par d'anciens registres du conseil municipal, que la commune employait depuis au moins 1820 un garde-champêtre. En 1850, un règlement fixait ainsi son statut. Il était nommé par le conseil et devait prêter serment devant le Tribunal de Bourgoin. Il lui était interdit de fréquenter les cabarets (nombreux cafés de l'époque), de tergiverser avec ses devoirs et de se livrer au braconnage. Il ne pouvait porter d'autres armes que la lance ou le sabre.

Ont été en dernier lieu, gardes-champêtres : Ludovic Chômel (1945-1954), André Lépine (1954-1957), Joseph Bonan (1957-1968) et Gilles Charvet (1968-2002). M. Charvet avait pour fonction la police rurale et il effectuait les relevés de compteurs d'eau des habitants du bourg (jusqu'au transfert en 1990 du réseau au District Urbain de La Tour du Pin).

Comme M. Bonan, il gérait aussi les douches municipales qui fonctionnaient le samedi. Depuis 2000, le terme de « policier municipal » s'est substitué à celui de « garde-champêtre ». Frédéric Pinto a pris la relève le 1^{er} septembre 2002 et d'autres se sont succédés. Aujourd'hui, les fonctions de police sont exercées par Madame Sophie Perez en sa qualité d'Agent de la Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et ce depuis 2019.



► Fontaine place du plâtre



► Délibération du 30 janvier 1831



► Bans des vendanges



Dernières trouvailles historiques : 1816-1850

L'ANCIEN CIMETIÈRE

En réalité, on peut parler de deux anciens cimetières connus. Le premier jouxtait la petite église située en plein centre du village. Cette église, on le sait, a été démolie en 1862 laissant place à l'actuelle église Saint-Martin dont l'édification s'est terminée en 1865.

En 1840, le conseil municipal sous la présidence du maire Amédée Domenjon se penchait sur le problème de ce cimetière « trop longtemps laissé au centre d'une agglomération considérable d'habitations ». Se posait un souci de salubrité publique.

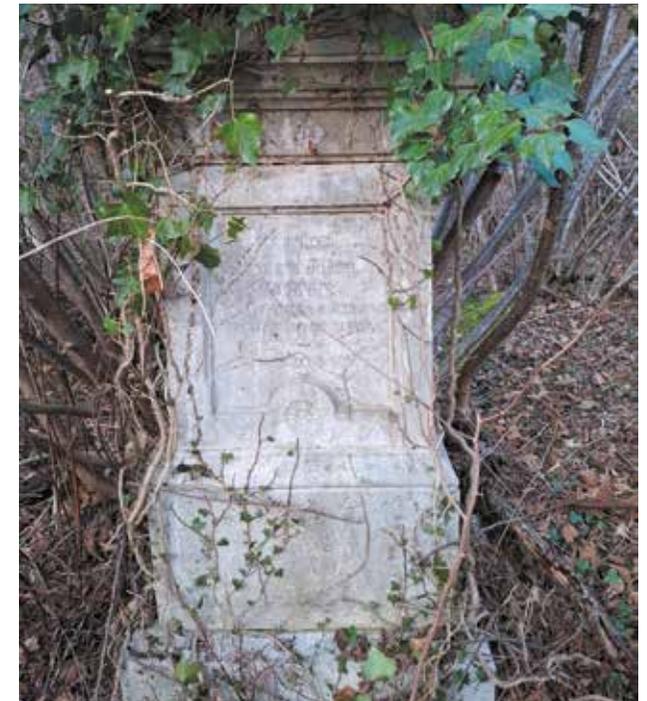
En 1992, lors de la restructuration du centre-bourg, et plus précisément lors de travaux de terrassement sur la place de l'église, Alain Blondel se souvient de la découverte par le pelleteur de l'entreprise Fournier d'un crâne humain qui, sans aucun doute, provenait de cet ancien lieu de sépultures.

Par délibération du 18 octobre 1840, le conseil prit donc la décision d'implanter un nouveau cimetière près de la Porte d'en Haut. Le terrain nécessaire de 2 725 m² en bordure de la Route Royale fut acquis avec une source d'eau destinée à alimenter les gens du quartier, suivant acte reçu par Me Brun, notaire, le 18 février 1841. S'ensuivit, l'aménagement du lieu avec la pose de clôtures et d'un portail d'entrée outre quelques plantations. Le tout représentant une dépense budgétaire de 2 912 francs.

Ce lieu de sépultures rempli de tombes et notamment du tombeau de la famille Domenjon, notables de la commune, a été désaffecté vers 1880. Depuis, ce terrain est resté à l'état d'abandon, plus ou moins envahi par la végétation. De nombreuses stèles se sont effondrées. L'une en forme de colonne est restée debout.

Y est gravé le nom d'Antoine Joseph Sornin, né le 3 juin 1790, décédé le 10 avril 1869 ; ce défunt fut maire de Cessieu de 1820 à 1827. Vers 1970, un transformateur électrique (toujours existant) fut implanté sur l'entrée du cimetière. Ce dernier est devenu insuffisant et nous connaissons la suite.

Le cimetière communal a pris de la hauteur pour se rapprocher un petit peu du ciel... C'est en effet, en 1893, qu'il a pris place à flanc de colline, tout près de la Route du Bois de Cessieu. Dans son emplacement toujours actuel, il a fait l'objet en 1976, d'une extension que l'on appelle souvent « le nouveau cimetière ». Comme le temps passe...



Guide pratique



Calendrier des fêtes 2025
Horaires et numéros utiles
Tarifs communaux et périscolaires





CALENDRIER DES FÊTES

Événements et manifestations 2025

L'année est rythmée par différentes animations municipales et associatives. L'occasion de se retrouver et de partager de bons moments.



À vos agendas !

JANVIER

Dimanche 05 janvier	Boudins	COMITÉ DES FÊTES	Terrain Ganet
Vendredi 10 janvier	Vœux du Maire	MAIRIE	Salle des fêtes
Samedi 11 janvier	Théâtre	CESSIEUTHON	Salle des fêtes
Dimanche 19 janvier	Journée yoga	YOGA	Salle du Colombier
Vendredi 24 janvier	Soirée contes et galettes Tournoi vétérans	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VIEUX CRAMPONS	Salle des fêtes Gymnase
Samedi 25 janvier	Match ou cabaret impro	LA MAUVAISE TROUPE	Salle des fêtes

FÉVRIER

Samedi 01 février	Vente de brioches	ÉLAN BVT CESSIEU	Cessieu
Dimanche 02 février	Vente de choucroute	CESSIEUTHON	Salle des fêtes
Samedi 08 février	Concert	SOU DES ÉCOLES	Salle des fêtes
Dimanche 23 février	Loto	ÉLAN BVT CESSIEU	Salle des fêtes

MARS

Sam. 08 ou Dim. 09 mars	Diner dansant ou Diots, Crozets	COMITÉ DES FÊTES	Salle des fêtes
Vendredi 14 mars	Salon de l'habitat	CESSIEUTHON	St Clair de la Tour
Samedi 15 mars	Match ou Cabaret	LA MAUVAISE TROUPE	Salle des fêtes
Samedi 15 mars	Salon de l'habitat	CESSIEUTHON	St Clair de la Tour
Dimanche 16 mars	Salon de l'habitat	CESSIEUTHON	St Clair de la Tour
Mercredi 19 mars	Cessez le feu en Algérie	UMAC - FNACA	Monument aux morts
Samedi 22 mars	Festival Photos	LES LOUVARDS	Salle des fêtes
Dimanche 23 mars	Festival Photos	LES LOUVARDS	Salle des fêtes
Vendredi 28 mars	La Boom	SOU DES ÉCOLES	Salle des fêtes
Dimanche 30 mars	Après-midi jeux	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Salle du Colombier
Dimanche 30 mars	Randonnée	ASC FOOT	Gymnase

AVRIL

Samedi 05 avril	Tournoi sociétaire	BOULES	Jardin de ville
Dimanche 13 avril	Chasse aux œufs	LES ANONS	Terrain Ganet
Dimanche 27 avril	Vente cuisse de poulet	COMITE DES FETES	Jardin de Ville

MAI

Jeu. 08 mai	Commémoration Armistice 1945	UMAC - FNACA	Monument aux morts
Samedi 17 mai	Soirée théâtre impro	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Bibliothèque
Samedi 17 mai	Rencontre inter club	PÉTANQUE CESSIEUTOISE	Jardin de Ville
Dimanche 18 mai	Color Run	SOU DES ÉCOLES	Jardin de Ville
Vendredi 23 mai	Concert école de musique	ANACROUSE	Salle des fêtes
Samedi 24 mai	Concert école de musique	ANACROUSE	Salle des fêtes
Tout le mois de mai	Vente de Fleurs	SOU DES ÉCOLES	St Victor de Cessieu

JUIN

Dimanche 01 juin	Concours de Boules	ASC BOULES	Jardin de Ville
Dimanche 08 juin	Commémoration Indochine	UMAC - FNACA	Monument aux morts
Samedi 14 juin	Théâtre	AU THÉÂTRE CESSIEUTOIS	Salle des fêtes

Samedi 14 juin	Challenge Roland Corsat	PÉTANQUE CESSIEUTOISE	Jardin de Ville
Dimanche 15 juin	Tournoi	HANDBALL	Gymnase
Mercredi 18 juin	Appel du Général De Gaulle	UMAC - FNACA	Monument aux morts
Samedi 21 juin	Fête de la musique	COMITÉ DES FÊTES	Jardin de Ville
Vendredi 27 juin	Kermesse	SOU DES ECOLES	Salle des fêtes
Vendredi 27 juin	Feu d'artifice	MAIRIE	Stade
JUILLET			
Dimanche 6 juillet	Fête de l'Âne	COMITÉ DES FÊTES	Jardin de Ville
AOÛT			
Dimanche 31 août	Vide Grenier	ASC FOOT	Jardin de Ville
SEPTEMBRE			
Samedi 06 septembre	Concours de pétanque	COMITÉ DES FÊTES	Jardin de Ville
Samedi 06 septembre	Forum des associations	MAIRIE	Bibliothèque
Samedi 20 septembre	Concours	ASC BOULES	Salle des fêtes
Dimanche 21 septembre	Concours	ASC BOULES	Salle des fêtes
Dimanche 21 septembre	Journées du patrimoine	SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE	Chapelle St Joseph
OCTOBRE			
Dimanche 05 octobre	Repas classe en 5	CESSIEUTHON	Salle des fêtes
Dimanche 12 octobre	Repas CCAS	MAIRIE	Salle des fêtes
Vendredi 17 octobre	Réunion du calendrier des fêtes	MAIRIE	Salle Louis Bel
Samedi 18 octobre	Coupe du Lyonnais	L'EXCUSE CESSIEUTOISE	Salle des fêtes
Samedi 18 octobre	Chasse aux citrouilles	SOU DES ECOLES	Chapelle St Joseph
Dimanche 19 octobre	Boudins	CHASSE DU BOIS	Terrain Ganet
Samedi 25 octobre	Coupe du Lyonnais	L'EXCUSE CESSIEUTOISE	Salle des fêtes
NOVEMBRE			
Dimanche 02 novembre	Loto	ELAN BVT CESSIEU	Salle des fêtes
Vendredi 07 novembre	Réception des nouveaux arrivants	MAIRIE	Mairie
Samedi 08 novembre	Cabaret	LA MAUVAISE TROUPE	Salle des fêtes
Mardi 11 novembre	Armistice du 11 novembre 1918	UMAC - FNACA	Monument aux morts
Mardi 11 novembre	Bouilli	COMITÉ DES FÊTES	Salle des fêtes
Samedi 15 novembre	Tournoi de tarot	L'EXCUSE CESSIEUTOISE	Salle des fêtes
Dimanche 16 novembre	Loto	CESSIEUTHON	St Clair de la Tour
Dimanche 23 novembre	Boudins	ASC BOULES	Salle des fêtes
Dimanche 30 novembre	Aligot	LES ÂNONS	Ecole du Bois
DÉCEMBRE			
Vendredi 05 décembre	Feu d'artifice	MAIRIE	Stade
Vendredi 05 décembre	Téléthon	CESSIEUTHON	Salle des fêtes
Dimanche 07 décembre	Téléthon	CESSIEUTHON	Salle des fêtes
Vendredi 12 décembre	Spectacle de Noël	SOU DES ECOLES	Salle des fêtes
Samedi 13 décembre	Distribution des colis de Noël	CCAS	Cessieu



PERMANENCES, HORAIRES ET NUMÉROS UTILES

Permanence du Maire

Samedi matin sur rendez-vous

Secrétariat de Mairie

Tél. 04 74 88 31 76

E-mail : mairie@cessieu.fr

Lundi : 8h-12h et 13h-18h

Mardi et jeudi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h

Mercredi : fermé

Agence postale Cessieu

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
14h-18h

Samedi : 9h-12h

Levée courrier :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi : 15h

Samedi : 10h

Bibliothèque municipale

Tél. 04 74 33 23 83

bibliotheque.cessieu@gmail.com

Mercredi et Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

Urbanisme

Uniquement sur rendez-vous aux
heures d'ouverture de la Mairie

Centre social

La Tour du Pin

Tél. 04 74 83 28 86

Samu 38 : 15

Pompiers : 18 (ou 112 portable)

Gendarmerie : 17

Infirmiers

Marie-Pierre MATHE :

06 60 95 12 33

Eric VIDAL : 06 60 59 46 76

Cabinet médical

Cessieu

Docteur DERESSE

Tél. 04 74 19 19 69

Maison médicale

Saint Victor de Cessieu

Tél. 04 74 33 47 97

ASVP - Police Municipale

Tél. 06 08 06 22 38

Lundi 8h-12h - 13h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi

8h-12h15 - 13h-17h

Mercredi 8h-12h

Pharmacie

Cessieu

Tél. 04 74 88 30 08

Centre Anti-poison

Lyon

Tél. 04 72 11 69 11

Hôpital Pierre Oudot

Bourgoin-Jallieu

Tél. 04 69 15 70 00

Clinique St Vincent de Paul

Bourgoin-Jallieu

Tél. 04 74 43 60 60

Taxi Jullien

Cessieu

Tél. 06 70 61 34 17

Dauphiné Libéré

Correspondant Michel

Garcia

Tél. 07 74 52 35 80

michel.garcia@gmail.com



MAIRIE DE CESSIEU

30 Rue du Revol - 38110 CESSIEU

Tél. 04 74 88 31 76

mairie@cessieu.fr - www.cessieu.fr

INFOS ET TARIFS COMMUNAUX

Au 1^{er} janvier 2025 (sauf exceptions indiquées)

Concessions de cimetière	2 m ² pour 15 ans	95 €
	4 m ² pour 15 ans	190 €
	2 m ² pour 30 ans	190 €
	4 m ² pour 30 ans	380 €
	2 m ² pour 50 ans	320 €
Colombarium (lunatio + cavurne)	15 ans	605 €
	30 ans	1 210 €
	50 ans	2 200 €
Garderie municipale au 01/09/2025	20 demi-heures	1,05 par 1/2h
	40 demi-heures	
	60 demi-heures	
Restaurant scolaire au 01/09/2025	Tarif enfant et adulte	5,30 €
	Repas majoré	7,50 €
	Repas exceptionnel	11 €
	Repas PAI	1,80 €
Marchés hebdomadaires	Forains et commerçants	3,50 €
	Borne électrique	4 €
Abonnement au mois	Forains et commerçants	13 €
	Borne électrique	14 €
Foire du 11 Novembre		2 €
Camion vente		60 €
Vogue	Par manège	1,50 € par m ² avec un mini de 30 € et un maxi de 100 €/session
Petit Cirque	Forfait de base pour 3 jours	50 €
	Par journée complémentaire	15 €
Location salle des Fêtes Particuliers de Cessieu	Petite salle été *	220 €
	Petite salle hiver *	280 €
	Grande salle été	440 €
	Grande salle hiver	530 €
Location salle des Fêtes Extérieurs	Petite salle été	450 €
	Petite salle hiver	580 €
	Grande salle été	780 €
	Grande salle hiver	930 €
Tarif journalier petite salle	Été	115 €
	Hiver	145 €
Tarif journalier grande salle	Été	185 €
	Hiver	225 €
Caution	Petite salle	400 €
	Grande salle	700 €

* Été : du 01/05 au 30/09

* Hiver : du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12

Le conseil municipal a décidé l'augmentation de certains tarifs au regard d'investissements importants, notamment au cimetière. En 2024, la commune a dû exposer d'importants frais de fonctionnement en terme d'énergie, qui impactent

fortement le budget, notamment les dépenses de gaz et électricité pour la salle des fêtes. Cependant, comme les années précédentes, il a été décidé de maintenir la gratuité pour les associations communales et ce quel que soit le nombre

de manifestations organisées au cours de l'année, afin qu'elles puissent œuvrer dans l'intérêt des Cessieutois, sans contraintes financières en terme d'organisation.

INONDATION DU 30 OCTOBRE 1840

Dans le livre sur la commune, un chapitre est consacré aux inondations qui sont survenues à Cessieu en décembre 1855, mai 1856 et octobre 1988. Une catastrophe du même type s'est également produite le 30 octobre 1840. En voici, le récit fait dans le registre de l'époque.

« Suite aux inondations du 30 octobre 1840 qui ont affecté les départements de l'Isère, du Rhône, de la Saône, de la Loire et du Vaucluse et causé des maux considérables dans notre village, le conseil municipal demande une aide financière de l'État. Cette journée vivra à jamais dans la mémoire de ses habitants. La hauteur de la Bourbre a atteint l'extrémité supérieure du seuil de la porte de la maison de M. et Mme Amédée Domenjon appelée la « Grand-maison » qui est située au midi et qui donne entrée dans le Clos du Colombier. Elle atteint cette hauteur sans toutefois entrer dans la maison. Jamais de mémoire d'homme, les eaux n'avaient été aussi élevées. »

Une souscription fut organisée en faveur des victimes de cette inondation. Amédée Domenjon était alors maire de notre commune et résidait dans l'actuelle « Ecole du Château ».

Souvenir scolaire

Photo de classe 1968-1969

3^{ème} rang (en haut)

Dominique Fays – Jean-Claude Bordel
Yves Deglaine - Denis Fournier – Alain Lanfray
Raymond Poulet - Serge Debiez

2^{ème} rang (au centre)

Jean-Paul Dondey - Annie Baldino
Françoise Guyot - Jocelyne Bonnard - Nadine Le Coz
Martine Gaujour - Serge Gaujour

1^{er} rang (en bas)

Marie-Antoinette Pericas - Brigitte Fournier
Suzanne Favier - Patricia San Nicolas
Yvette Poulet - Marie Angèle Blanc
Pascale Baldino – Huguette Chapuis

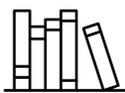




VIE SCOLAIRE

Écoles et services périscolaires

Fermeture de classe à l'école du château, animations, grands projets, partenariat et engagement des agents.



Fermeture de classe à l'école du château

L'information la plus marquante de cette année 2024 concernant la vie scolaire sera sans doute, la décision de fermer une classe à l'école du Château.

Le manque de professeurs des écoles dans notre académie couplé à des effectifs dans une moyenne acceptable pour le directeur académique l'ont mené à décider la fermeture de cette classe en septembre. Nous déplorons cette décision et espérons que les effectifs attendus pour la prochaine rentrée entraînent la réouverture de cette classe.



► Journée rugby



► Remise des calculatrices

Animations diverses et variées

Pour autant, l'année 2024 aura été chargée d'animations diverses et variées pour nos écoliers, aussi bien au sein des accueils périscolaires, grâce aux diverses activités manuelles et sportives proposées, comme la fabrication de décorations ou les matchs de foot, en plus des apprentissages des matières fondamentales comme les mathématiques ou le français, les enseignants ont mené de « grands projets ».

Pendant qu'au Château, certains organisaient leur séjour en classe verte, que d'autres se préparaient à la visite de l'aquarium de Lyon, nos « petits » du Moulin découvraient l'univers des Indiens et les élèves du Bois amélioraient leur capacité psychomotrice et de planification par la pratique de l'escalade.

Tout cela sans oublier, les activités traditionnelles comme la découverte du rugby, le carnaval, la kermesse, le Coursethon, la cérémonie du 11 novembre, la fabrication de cartes de vœux pour nos aînés en partenariat avec le CCAS...



► Cantine CDP



► Garderie Croix de Pierre



► Pause méridienne Moulin

Partenariat avec la municipalité

Comme chaque année, la municipalité s'est associée aux écoles à diverses reprises ; pour la remise officielle du permis piéton, tout d'abord, puis en fin d'année lors d'une réception en l'honneur des élèves de CM2 avant leur départ pour le collège.

Mais également, par le prêt de la salle des fêtes pour l'organisation d'un « vide ta chambre » ayant pour objectif de diminuer le reste à charge pour les parents des enfants partant en classe verte.

Nous avons également pu installer des vidéoprojecteurs interactifs dans 3 classes de maternelle grâce à une aide financière du Département, de sorte que désormais toutes les classes de toutes les écoles sont équipées de ces appareils. En effet, si l'école publique est gratuite, elle a un coût et les subventions accordées par le département ou la région nous aident à améliorer nos équipements.

En parallèle, chaque année, le conseil municipal vote le budget de la commune dont une partie est directement pour nos enfants : En 2024, 52 € par enfant scolarisé ont été alloués aux enseignants pour l'achat des fournitures scolaires (stylos, manuels...), 5 585€ ont été dédiés aux transports, 40 € par enfant pour les cadeaux remis aux CM2 pour leur entrée en 6^{ème}.

À cela s'ajoute 3 700 € pour le service périscolaire et ses achats de matériels pédagogiques (matériels pour la création des décorations d'Halloween..., renouvellement des jeux de société, livres etc.) et alimentaires (goûters et sucreries pour marquer les étapes festives de l'année (Halloween, Noël, Pâques, fin d'année scolaire).

Agents du service périscolaire

Nous remercions chaleureusement tous les agents du service périscolaire, qu'ils soient dans un rôle administratif ou d'animation, pour leur accompagnement et leur engagement envers les enseignants, les familles et surtout et avant tout pour les enfants.

Les équipes ont à cœur de participer au développement personnel et social des enfants, en leur proposant des activités adaptées à leur l'âge dans un cadre bienveillant et respectueux.

Nous remercions Sophie Perez (ASVP) pour sa participation active auprès des écoles, tant dans un rôle pédagogique en enseignant les codes du permis piéton, que sécuritaire lors du carnaval, de l'organisation d'exercices incendie inopinés dans les écoles ou encore au cours du mois de mai pour encadrer les « vélo-bus » organisés par les enseignants.

Sans oublier, les agents des services techniques qui interviennent très régulièrement pour l'entretien des bâtiments et des extérieurs, les menus travaux ou les aides ponctuelles.





VIE ÉCONOMIQUE

Entreprises, indépendants et commerçants

De nombreuses activités économiques dans notre commune.

Bienvenue aux nouvelles activités récemment installées sur Cessieu.



ANNUAIRE *Entreprises et commerces de Cessieu*

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ACTIV TAXI	Taxi	1 CHEMIN DES ALOUETTES	06 11 84 92 75
ADNKUT	Personnalisation adhésive - Tous Véhicules et Batiments - Pro et particuliers	17 chemin de Fossas	06 32 62 45 65
ASC HABITAT	Agence Immobilière	38 bis route de Lyon	06 45 28 31 38
ALP'ASSAINISSEMENT	Vidange curage	20 chemin du diable	04 74 33 47 65
2R-CHAUFFAGE	Plomberie chauffage climatisation	18, chemin de fossas	06 75 13 76 96
ADEQUAT IMMOBILIER	Agence immobilière	2 Route de Chambéry	06 12 73 86 48
AFITEXINOV	Spécialité drainage	31 route du Pont du Diable	04 28 71 02 25
AIRE ARCHI'DESIGN	Cabinet d'architecture d'intérieur	3 place du Plâtre	06 11 14 92 71
ANIMODOM3869	Soins animaux à domicile	45 chemin des Vernes	06 08 46 30 69
AUBERT ERIC	Menuisier - poseur	11 chemin Port au Vallin	04 37 03 07 75
BAILLY	Transport et terrassement	73 chemin du Marais	04 74 88 33 72
BEL ET BELMONTAISE	Plâtrerie peinture revêtement	62 rue de la Fabrique	04 74 83 71 10
BOUVIER AUTOCASSE	Automobile	25 chemin Pont rouge	04 74 97 25 34
BRINDILLES	Fleuriste	3 rue de la Pompe	04 74 33 23 38
CARRE BEAUTE	Soins esthétiques	111B route de RUY	04 74 83 61 60
CESSINOX	Chaudronnerie inox	34 route du Pont du Diable	04 74 33 46 89
CHAUDRONNERIE DU DAUPHINE	Chaudronnerie et métallerie	64 rue de la Fabrique	04 74 90 67 43
CONCEPT'O	Pisciniste	2 chemin du Bouchet	07 81 37 81 88
COSSE ELEC	Electricien d'équipement	2, impasse du Perley	06 14 61 32 39
DAUPHINE POIDS LOURS	Réparation poids lourds	4 Rue Joseph Jacquard	04 74 97 41 44
ECOLE DE MUSIQUE ART NOVA	Enseignement de la musique	24, chemin de l'Extraz	04 69 31 17 98
EDVYCE CONSEILS & EXPERTS	Cabinet d'expertise comptable	43 chemin du Geay	09 60 54 85 46
ES2P	Gardiennage et surveillance	118 route de RUY	04 74 92 82 33
EUROPE TRADING CAR	Vente de véhicule neuf et occasion	7 rue du port au vallin	06 31 53 16 31
FABRICE BEL	Peinture et décoration	42b Chemin des Vernes	06 71 50 07 84
FANGET CONSTRUCTION BOIS	Charpente- maison bois- couverture-zinguerie	10 chemin des Vernes	06 17 13 07 52
FAVIER JEREMY	Peinture, revêtement, plâtrerie et traitement toiture	44, Chemin du Bouchet	04 26 09 02 53
FDI INFORMATIQUE 38	Vente, réparation et assemblage Informatique	6 chemin de Rives	04 26 38 69 40
FORUM COIFFURE	Coiffeur	4 route de Lyon	04 74 33 02 84
FOURNIER TP	Travaux publics	33 chemin de l'Extraz	04 74 88 31 09
FRED PEINTURE	Peinture rénovation - intérieur/ extérieur	14 route du pont du diable	06 14 21 76 02



SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE
GARAGE DELEXTRAZ	Entretien et réparation de votre voiture	30, chemin de l'extraz	04 74 90 71 65
GOUVEIA VÉRONIQUE	Praticien Shiatsu	17 chemin de l'Extraz	06 08 64 63 52
GRIFFENDUX	Industrie textiles techniques	21 rue Joseph Jacquard	04 74 83 23 00
HOME ENERGIE CONCEPT	Menuiserie sur-mesure	3 Place du Plâtre	04 28 31 30 98
ISA SERVICE	Nettoyage	14 route du pont du diable	06 02 07 38 78
ISIK KAFFAR	Maçonnerie, façade et peinture	175 route de Lyon	06 78 01 73 31
L'ARTISTIK CONCEPT	Salon de coiffure - Tatouage	2 Place de l'Église	06 98 26 24 38
JULLIEN	Taxi	20 route Romaine	06 70 61 34 17
L'INSTANT POUR ELLE	Institut de beauté	5 rue froide	04 74 33 24 32
L'INTERVALLE	Restaurant	52 route de Lyon	04 74 88 30 76
LA BOULANGERIE DU COIN	Boulangerie, pâtisserie et produits traditionnels	1 place du plâtre	04 74 88 30 80
LA TABLE DU BOUCHER	Restaurant	1 route de Sérézin	04 37 03 11 95
LAURENT SERVICES	Services à la personne	118 route de RUY	09 51 76 64 77
LE LOISIR EST DANS LE PRE	Promenade en calèche	20 chemin de Pévrin	04 74 97 54 04
LE PETIT BISTROT	Café et bar	5 Place du Plâtre	06 14 71 64 62
LE QUARTIER DES DELICES	Pizzeria	ROUTE DE CHAMBÉRY	04 74 96 71 42
LE VERGER DU BOIS	Confiture et gelées florales maison de saison	249 ROUTE DE RUY	06 19 38 87 94
LES FABULEUSES CELIA SANCHEZ	Prothésiste ongulaire, extention de cils	8, chemin du Mauvais Pas	06 11 35 05 29
LTGRAF	Agence web et print	18 chemin du Bouchet	04 74 97 00 86
LUCCHARLY-SERVICES	Multiservices antennes et électricité	16 A chemin du Bessay	04 74 80 62 27
MADMOIZELE	Agence conseil en communication	18 chemin du capot	06 82 69 94 46
MAFE	Mécanique générale et montage	2 chemin de Var	04 74 97 00 18
MECAHELP	Société de dépannage itinérante	5 Rue de la Gare	07 69 14 26 16
MAGAUD PHILIPPE	Confiserie Manège	45 rue du Colombier	
MERCIER MARIE-LAURE	Agent commercial en immobilier, spécialiste du nord Isère	85, chemin du Mauvais Pas	06 71 18 27 79
MGM	Location de matériel	8 rue Joseph Jacquard	04 74 97 07 51
PARISE EMMANUEL	Primeur	28 chemin de la peau de Loup	
NEOEN	Centrale solaire		
NCV PORCHER	Fabrications textiles techniques	14 rue Joseph Jacquard	04 74 83 58 00
NEWELEC	électricité générale	7 chemin de Rives	04 74 97 67 50
O'DU'O	Pizzeria et burger sur place à emporter ou livraison	2, place du Plâtre	09 83 60 30 38

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PARRAVANO CLAUDE	Carreleur	35 chemin des Vernes	06 76 47 50 92
PMC ADMINISTRATIF	Assistante administrative et Commerciale indépendante	2, chemin de Vachères	07 49 76 33 62
PIXELLEFIL	Broderies, accessoires et vêtements personnalisés	www.pixellefil.com	07 83 43 07 00
PRIMEUR A VOTRE SERVICE	Vente de fruits et légumes	36, chem. du ruisseau de l'enfer	06 13 04 56 86
PROXI	Supérette	2 impasse du Centre	04 74 33 98 46
RABATEL ALEXANDRE	Charpente et menuiseries	68 chemin du Mauvais Pas	06 81 53 55 00
RESENDE MANUEL	Maître artisan, plâtrier et peintre	3 rue du Colombier	04 74 33 43 58
RÈV'DECO	Déco intérieur artiste peintre	51 chemin du Bouchet	06 03 93 27 37
RN DEPANNAGE	Plomberie chauffage	32 chemin du Bessay	04 74 83 66 29
SAMSE	Matériaux BTP	9 route de la ZI	04 74 97 26 44
SANI CONCEPT	Plomberie, chauffage, sanitaire et carrelage	ZI Val 21, ch du Pont Rouge	04 74 97 34 42
SARL ACROYAL	Portail et clôture aluminium, maçonnerie des piliers...	10, rue Joseph Jacquard	06 50 39 28 28
SARL BAK	Maçonnerie charpente	39 chemin des Vernes	04 74 80 63 25
SARL ETS VEILLEUX	Carrelage et climatisation	74 rue de la Gare	04 74 33 40 77
SARL SEB BTP	Pose VRD - petite maçonnerie	8 chemin du Pont du Diable	06 25 70 14 26
SMM	Serrurerie, métallerie, maintenance	12 chemin du Pont du Diable	04 74 94 25 33
SOS ONFONET	Dépannage informatique à domicile et vente de matériel informatique	1 chemin de Pévrin	06 50 20 87 33
SRCV TRANSPORTS VIDAL	Transport de marchandises	215 route de Ruy	04 74 83 68 20
TABAPRESS	Tabac presse	6 route de Lyon	04 74 83 80 79
TECUMSEH EUROPE	Compresseur frigorifique	42 rue de la Gare	04 74 33 25 00
TOUT SIMPLEMENT DIGITAL	Spécialiste en automobile communication digitale	8 chemin du Bouchet	06 46 45 62 97
TUYAUTERIE NORD ISERE	Chaudronnerie et tuyauterie	10 rue joseph jacquard	06 15 36 24 79
UN BOCAL D'ESSENTIEL	Epicerie itinérante de produits en vrac,	3, route de Ruy	06 20 01 22 07
VALLIN PIERRE	Pharmacie	86, route de Lyon	04 74 88 30 08
VLEM AUTO	Achat et revente VL d'occasion	38bis rue du Revol	06 04 13 97 96
WIKIDIGITAL	Community Manager et coach spécialisé sur Instagram	22, route Romaine	06 81 29 06 81
VISI 38	Contrôle de canalisations	20 chemin du Pont du diable	04 74 33 47 65



La centrale solaire de Cessieu

Comme vous avez pu le constater en empruntant la RD51 entre Cessieu et Saint Victor de Cessieu, le paysage a considérablement changé suite à l'aménagement de la Société NEOEN.

Ce porteur de projet est chargé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, d'aménager une centrale solaire sur le site historique, jadis occupé par l'aérodrome.

La Société NEOEN est le premier producteur indépendant français d'énergie exclusivement renouvelable. Créée en 2008, la société développe, construit, finance et opère des parcs solaires, éoliens terrestres et des batteries de stockage en France et dans 14 autres pays. Ce projet s'inscrit aussi dans la démarche Plan Climat Air Energie des Vals du Dauphiné qui vise le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

LE CONTEXTE DU PROJET

Après 4 années de développement, la Société NEOEN a lancé la construction de la centrale solaire de Cessieu. Grâce au projet de parc photovoltaïque, cet espace déclassé du domaine aéronautique de l'aérodrome qui était délaissé, va être revalorisé.

D'une surface de 12 hectares et d'une puissance de 12 MWc, le parc solaire permettra de produire chaque année 14GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 6 000 habitants (chauffage inclus).

Cela représente plus du double de la population de notre village.

C'est en 2020 que la CCI a désigné NEOEN lauréat de son appel à projets visant à la conversion de ce site en parc solaire.



Un phase de développement s'en est suivie, la Société confiant à des bureaux d'études indépendants l'ensemble des études nécessaires à l'élaboration d'une demande d'autorisation auprès des services de l'État (étude d'impact environnemental, étude d'éblouissement...). L'instruction du dossier par les services de l'État s'est effectuée de mars 2021 à mai 2022 et le chantier a débuté en février 2024.

Une concertation avec les communes de Cessieu et Saint Victor de Cessieu a toujours été active notamment pour permettre à chacune des deux communes de faire valoir les préoccupations des riverains, et ainsi adapter le projet en considération de certains enjeux.

Des mesures environnementales et paysagères sont programmées, comme l'évitement de certaines zones humides et la plantation de haies paysagères pour rendre la centrale moins visible. A terme, la centrale accueillera du pâturage ovin afin d'entretenir la végétation du site de manière écologique.

Le projet fera également l'objet d'une mesure environnementale compensatoire afin de compenser une zone de pelouse sèche dégradée sur le site de la centrale. Un espace similaire a été identifié sur la commune de Saint Victor de Cessieu.

NEOEN s'est également engagée à reverser une contribution au Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agroalimentaires de l'Isère ainsi que la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné, dans le but de financer des projets agricoles et collectifs et des actions d'animation et de communication au mieux manger, notamment en lien avec le PAT (Plan Alimentaire Territorial).

LES TRAVAUX SUR LE PARC SONT QUASIMENT ACHEVÉS

L'ensemble des panneaux a été installé, les aménagements électriques et pose des transformateurs sont terminés. La liaison complète du site au transformateur principal EDF situé à Saint Jean de Soudain a été achevé courant novembre.

Dans le cadre de mesures compensatoires, la commune bénéficiera d'une participation de NEOEN à concurrence de 70 000€ qui devra être utilisée dans le cadre d'actions et/ou projets bien précis en lien avec l'aménagement de la commune et au regard de la promotion des énergies renouvelables, du développement durable ou bien encore de la protection de la biodiversité.

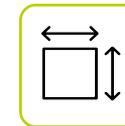
Sa mise en service effective ne nous a pas encore été communiquée cependant elle devrait se faire courant le 1er trimestre 2025.

Enfin, pour répondre à certains d'entre vous qui nous ont interrogés à ce sujet, nous précisons que les Cessieutois ne verront pas leurs factures d'électricité baisser, en lien avec ces infrastructures sur notre commune, puisque la totalité de l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'EDF, sans aucun détour par Cessieu.

Chiffres clés du projet



20 871
panneaux solaires



11,77 Ha
de surface clôturée



12 MWc
de puissance totale installée



6 000
habitants touchés pour leur consommation annuelle (chauffage inclus)



4 000
tonnes équivalent CO₂ évitées par an



14 GWh
de production annuelle



Nouvelles activités économiques

De nouveaux commerçants et artisans s'installent dans notre commune. Bienvenue à eux !

L'ARTISTIK CONCEPT

Salon de coiffure et de tatouage à Cessieu

Jeudi 5 décembre le nouveau salon de coiffure et de tatouage a ouvert ses portes Place de l'église. Mélanie, 15 ans d'expérience dans la coiffure a exercé à Bourgoin-Jallieu ces dernières années. Joey, artiste tatoueur autodidacte, a exercé dans un cadre privé uniquement sur rendez-vous. Ils ont décidé de rénover un local à leur image, dans un style vintage et industriel.

Mélanie et Joey souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux clients qui seront accueillis dans un espace convivial et chaleureux du Mardi au Samedi, de 9h à 18h Non-Stop.



2 Place de l'Église - 38110 Cessieu
Tél. 06 98 26 24 38

Instagram : www.instagram.com/lartistikconcept/



3 Place du Plâtre - 38110 Cessieu
Tél. 04 28 31 30 98
www.home-energie-concept.com

HOME ÉNERGIE CONCEPT CESSIEU

Menuiserie sur-mesure

Notre agence Home Énergie Concept, spécialisée dans la menuiserie sur-mesure, s'est installée à Cessieu. Impliqués et réactifs, nous vous accompagnons dans tous vos projets de A à Z : Menuiserie PVC - ALU - BOIS, volet roulant et battant ALU, portail et clôture, porte de garage et moustiquaire. Ainsi que toutes solutions en matière de protection solaire (store banne et pergola bioclimatique).

Nous sommes également spécialisés sur tout ce qui concerne la climatisation et le chauffage (Climatisation réversible et Pompe à chaleur).

L'agence de Cessieu, est gérée par Benjamin Dubois, responsable commercial, accompagné par Anthony Redon et Alexy Dos Reis, vos deux conseillers.

Notre équipe d'experts est à votre service pour donner vie à tous vos projets !

MECAHELP, Société de dépannage itinérante,

Nouvelle société spécialisée dans la réparation et la maintenance itinérante d'engins mécaniques industriels, BTP et agricoles, Mecahelp a ouvert ses portes début mars à Cessieu. Avec plus de 25 années d'expérience en tant que chef d'atelier en mécanique expérimenté, son dirigeant, Paul Roussiaux vous garantit un service rapide et efficace.

Mecahelp propose une large gamme de services, y compris la réparation de moteurs, de transmissions, de systèmes hydrauliques et électriques, ainsi que la maintenance préventive et l'entretien général. Mecahelp se déplace sur site pour offrir aux industriels, aux entreprises du BTP et aux agriculteurs de la région, un service de réparation et de maintenance de qualité. La société dispose d'un véhicule de dépannage équipé des derniers outils et technologies (PC de diagnostic) pour effectuer tout type d'intervention sur site. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter !



5 Rue de la Gare - 38110 Cessieu
Tél. 07 69 14 26 16

E-mail : mecahelpcessieu@gmail.com



FACEBOOK



ASSOCIATIONS

Sportives, loisirs, culturelles, sociales...

Les associations de la commune jouent un rôle essentiel dans la vie locale en offrant des activités variées et favorisant les liens sociaux.

Elles rassemblent des bénévoles passionnés qui s'engagent pour animer et enrichir la communauté.



ASC FOOT

L'AS Cessieu foot innove !

Le club de foot de Cessieu, c'est plus de 140 licenciés, de la catégorie baby à seniors !



Ces licenciés donnent vie à l'association où les manifestations jouent un rôle essentiel. Elles permettent de rassembler joueurs, bénévoles et habitants autour d'événements conviviaux et de soutenir les projets du club.

Cette saison 2024/2025 a débuté avec succès grâce à l'incontournable vide-grenier, qui a attiré de nombreux exposants et visiteurs malgré un début de journée pluvieux !

Pour continuer sur cette belle dynamique, l'ASC Foot a décidé d'organiser sa première édition de randonnée pédestre au printemps 2025. Toutes les informations seront communiquées très bientôt.

Nous espérons vous voir très nombreux !

BUREAU

Co-présidentes : Marlène Marrel et Claudie Mendes

Secrétaire : Coralie Boussaroque

Trésorière et trésorière adjointe : Anaïs Roulot et Tiffaine Rabatel

Membres actifs : Christophe Cartier, Gérôme Cavašin, Christian, Jocelyne Dondey, Alexis, Folcarelli, David Gillet, Mélanie Gillet, Joel Houste, Fred Jallamion, Fanny Lemaitre, Hugo Mangeonjean, Mathéo Marrel, Christian Montfollet, Emeric Montfollet, Sébastien Moyne Picard, Romane Roesch.

CONTACTS

Marlène Marrel : 06 49 48 94 34

Claudie Mendes : 06 76 24 50 80



ASC Boules

Boules Lyonnaises

ASC Boules compte 25 licenciés. Lorsque nous organisons des concours beaucoup de bénévoles viennent nous aider.

Cette année a été une année particulière, car nous avons organisé sur deux jours les fédéraux vétérans qui se sont déroulés sous des trombes d'eau au point de mettre des bottes de paille pour avoir accès à la table de marque sans risque de tomber. Nous avons servi 400 repas à la salle des fêtes.

Nos concours du mois de juin ont eux aussi été perturbés par la pluie.

Nos concours du mois de septembre se sont en revanche bien déroulés. Nous avons des joueurs de haut niveau.

Gagnants du M2 : l'équipe Frédéric Marsens

Gagnants du M3 : l'équipe Guy Lanfray

Gagnants du M4 : l'équipe Guy Guennec avec Bernard Lavanche du Club de Cessieu

Gagnants du F3/F4 : l'équipe Thomas



► Equipe GUENNEC Challenge CHARMETTAN

BUREAU

2024 était une année électorale pour renouveler le bureau. Alain a passé de nombreuses années en tant que président. Il a choisi de ne pas reconduire un mandat. Il a été élu président du secteur bouliste de La Tour du Pin.

Président : Olivier Pauletto

Vice-président : Patrice Martin

Trésorière : Sandrine Crochat

Trésorier adjoint : Philippe Toneghin

Secrétaire : Colette Lanfray

Secrétaire Adjoint : Richard Durand

CONTACT

Tél. 06 52 01 71 24 ou 06 58 10 72 11

E-mail : michelle.milan368@orange.fr

Facebook : AS Boules Cessieu



► Equipe GUENNEC Challenge CHARMETTAN



► Olivier PAULETTO et Alain LANFRAY



► Equipe LANFRAY Challenge TROLLIET



► Equipe MARSENS Challenge BEL



► Nos doyennes : Monique, Geneviève et Bernadette



► 1er cours du lundi

ASC Gym détente

Suer, éliminer et entretenir son corps dans la bonne humeur

Cours pour adultes de renforcement musculaire avec utilisation de matériels divers, cardio, Pilates. Adaptation des exercices en fonction de chacun.

Cette année, nous avons souhaité mettre deux de nos doyennes à l'honneur, Monique et Geneviève.

Originaires et résidant à Cessieu, elles ont eu la gentillesse de nous parler de leurs souvenirs de gymnastique.

« Nous avons toujours été sportives ». Elles nous racontent avoir été gymnaste à la section gymnique de l'ASC de Cessieu où Monique a également été monitrice.

« Il y avait des manifestations et des concours. Nous en gardons de très bons souvenirs, notamment les défilés à Bourgoin et à La Tour du Pin, moments de joie et de partage en famille ».

Concernant l'ASC-GYM détente, Monique y est adhérente depuis 1981, Geneviève et leur soeur Bernadette adhéreront plus tard. « À l'époque, il n'y avait qu'un cours le lundi soir ».

Elles ont vu l'évolution de l'association. Actuellement, elles participent à 3 des cours proposés ce qui force notre admiration. Merci à Monique et Geneviève pour cet échange très chaleureux.

Nous leur souhaitons de conserver très longtemps leur bonne humeur et leur dynamisme.

JOURS ET HORAIRES

Lundi : gym de 18h30 à 19h45 ou 19h45 à 21h00

Jeudi gym de 19h15 à 20h30

Vendredi : gym de 9h00 à 10h15 et Pilates de 10h15 à 11h15 + 11h15 à 12h (débutants)

OÙ

Salle du colombier (rez-de-chaussée)

BUREAU

Présidente : Valérie Mounier

Secrétaire : Gisèle Annequin

Trésorier : Isabelle Chevaleyre

CONTACT

Tél. 06 30 63 38 - Valérie Mounier

E-mail ascgymcessieu@gmail.com





Au théâtre cessieutois

S'engager dans un processus de création artistique en prenant du plaisir



Notre association a pour vocation l'initiation à l'improvisation et aux techniques du jeu théâtral par des exercices d'interprétation adaptés.

À partir de 8 ans.

La représentation de juin 2023 a été un succès. Les spectateurs venus nombreux ont pu fêter avec nous les 20 ans de l'association et c'est entouré de nos fidèles spectateurs que l'ensemble de la troupe a soufflé les bougies et dégusté le gâteau.

Nous souhaitons la bienvenue à l'association d'improvisation « La mauvaise troupe » venue enrichir l'offre culturelle de notre commune.

Nos deux associations sont complémentaires et nous leur souhaitons le meilleur ! Nous vous attendons nombreux à notre pièce du 14 juin 2025.

JOURS ET HORAIRES

Le vendredi de 19h15 à 21 h (Enfants et Ados)

Le vendredi de 21 h05 à 22 h30 (Adultes)

OÙ

La salle multi-activité du colombier

BUREAU

Président : Christine Rosado

Secrétaire : Bruno Chollat

Trésorier : Frédéric Rosado

CONTACT

Tél. 06 13 03 80 47 – Christine Rosado

E-mail : autheatrecessieutois@orange.fr



ASC Basket

Une page se tourne au club de basket de Cessieu

La première balle orange a rebondi sur les terrains de Cessieu en 1971, sous la direction de M. Radal, CTR, choisi par le conseil municipal de Cessieu pour promouvoir au sein de la commune un sport pour les filles (il y avait le foot pour les garçons).

Une douzaine de joueuses de 8 à 10 ans, composaient ce groupe, et l'année suivante la première équipe était engagée en championnat UFOLEP, grâce à M. Quessada, alors président du Foot.

Bruno Bianzani comme entraîneur et Suzanne Crochat à l'intendance ont alors géré cette équipe qui a très vite obtenu de très bons résultats. Au fil des années, de jeunes licenciés sont venus grossir les rangs du club de basket.

Dès le début des années 80 le club comptait une dizaine d'équipes et des garçons ont commencé à intégrer le basket, réservé jusque là aux féminines.



Le nouveau club s'appelle « Élan basket des Vallons de la Tour Cessieu , en bref « Élan BVTC»

Aujourd'hui, l'élan BVTC c'est environ 360 licenciés, dont 250 jeunes de 3 à 18 ans répartis dans 25 équipes engagées dans les championnats départementaux et régionaux.

Les entraînements sont répartis dans 5 gymnases : Les Dauphins à St Jean de Soudain, à Cessieu, à St. Clair de la Tour, à La Chapelle De la Tour et au Calloud. Toutes les équipes de U11 à séniors bénéficient de 2 entraînements par semaine.

Depuis 4 ans, à l'initiative de Stéphane Trevisi, des échanges ont lieu avec un club de Slovénie

Chaque année aux vacances de février les joueuses ou joueurs de la catégorie U15 du BVTC vont une semaine en stage en Slovénie rencontrer leurs homologues du club de Koper.

Cette saison, en février 2025 ce sont 28 filles, qui bénéficieront du voyage. Les garçons U15 étaient partis en 2024.

Les joueuses du BVTC seront accueillies dans les familles des joueuses Slovènes. Le séjour comprend également la visite de la région et de la capitale Ljubljana (à prononcer Lioubliana).

Et cette année, pour la première fois, une quinzaine de joueuses et joueurs de l'équipe de sport adapté du BVTC, encadrés par Sandrine Moulin, se joindront au voyage en vue d'échange avec l'équipe de sport adapté du club de Koper.

JOURS ET HORAIRES (À CESSIEU)

Lundi de 19h à 20h30 (U18 masculins)

Mardi à 16h30 (U9 mixtes), à 18h30 (U15 filles) et à 20h15 (séniors filles)

Mercredi à 17h (U11 filles) et à 18h45 (U15 filles)

Jeudi à 19h (U15 masculins)

Vendredi à 16 h 30 (U7 mixtes), à 18h15 (U13 filles) et à 20h45 (séniors filles)

MANIFESTATIONS 2025

La traditionnelle vente de brioches sur la commune de Cessieu, aura lieu le samedi 1er février 2025.

Le LOTO à la salle des fêtes de Cessieu le dimanche 23 février 2025 à 14h.

Pour les amateurs de belote un concours aura lieu le samedi 1er mars à 18 h, au gymnase de La Chapelle de la Tour.

BUREAU

Présidente : Nelly Guicherd

CONTACT

Stéphane Trevisi - Responsable jeunes et communication

Tél. 06 51 05 07 18

E-mail : elanbv tcbasket@gmail.com

Site web : elanbv tcbasketball.com





Amicale cessiethon

Récolter des dons pour le Téléthon



EN DÉCEMBRE 2022

La préparation du Téléthon à Cessieu demande un travail de longue haleine pour tous les bénévoles.

Dès juillet, nous recherchons des lots et des sponsors pour le loto à la Hall des sports à Saint Didier de la Tour.

Le loto a attiré de nombreux joueurs en novembre 2023.

Le vendredi soir du 1^{er} décembre, nous avons prévu une marche aux flambeaux avec un départ de Saint Victor de Cessieu. Le père Noël devait être présent dans la calèche de M. Cottaz. Hélas le mauvais temps nous a obligé d'annuler. Dès mars, nous recherchons des groupes pour animer notre soirée.

Les enfants des écoles ont participé avec leur maîtresse à une exposition sur le handicap et une joëlette. Merci aux enfants et leur professeure pour

leur investissement. Nous préparons également les plats pour la restauration. La vente de tripes et riz à emporter, a rencontré un grand succès avec environ 250 parts vendues.

Nous recherchons des troupes de théâtre.

En février 2024, la pièce de théâtre « toc toc », a été jouée par le Boulevard Berjallien. Nous préparons et vendons des parts de choucroute à emporter.

En février, nous avons vendu 160 parts.

Le restaurant Maé et Ema a organisé un repas au profit du téléthon. Nous l'avons aidé pour le service et c'est un montant de 847,30 € qui est venu s'ajouter à nos recettes.

En avril, nous avons participé au salon de l'habitat à Saint Didier de la Tour. Ce qui a demandé une importante manutention dans l'installation des stands.

Dès septembre, nous avons contacté les personnes des classes en 4.

Comme il y a de moins en moins de participants nous avons convié les classes en 9 et nous avons eu 124

participants au repas.

Nos manifestations de fin d'années 2024 n'ont pas encore eu lieu lors de la rédaction de ce Bulletin municipal.

Pour l'année 2023, nous avons remis un chèque de 18 890 € à l'AFM Téléthon

Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation et surtout nos doyens, Jeanine et Georges Perrichon qui œuvrent depuis la création de l'association, pour la vente d'objets et l'installation du matériel dans les salles. Nous renouvelerons toutes ces manifestations en 2025.

Nous vous souhaitons une douce année 2025 !

BUREAU

Président : Alain Cottaz

Secrétaire : Nicole Noé

Trésorière : Colette Lanfray

CONTACT

Alain Cottaz – alain.cottaz@gmail.com



► Jeanine et Georges Perrichon



► Remise du chèque de 18 890 € à l'AFM Téléthon



► Robert Vidal (le berger) Alain Charrot (Joseph, 1^{er} à droite)

Sauvegarde de la Chapelle Saint-Joseph

Concilier l'histoire de notre patrimoine avec des projets, des réalisations et des transmissions intergénérationnelles

Depuis sa rénovation en 2011, la Chapelle Saint Joseph a vu de nombreux visiteurs sur le site, profiter de la vue des différentes chaînes Alpines, découvrir cette petite richesse cessiétoise, et l'été participer à différentes visites impromptues lors de son ouverture par un des différents membres de l'association. Le 22 septembre 2024 : la journée du patrimoine a eu un beau succès avec les visites commentées. Pour en savoir plus et retrouver son histoire : www.chapellesaintjoseph.wordpress.com

Au cours de cette année, l'association a été fortement endeuillée avec la perte de Robert Vidal et d'Alain Charrot. Robert était à l'origine de la crèche vivante. Manifestation très appréciée par les petits et les grands !

Récemment Louis Bailly nous a également quitté. L'association perd non seulement son vice-président mais surtout le chef d'orchestre de cette restauration, qui a grâce à lui été faite en 3 ans.

Nous n'oublions pas non plus Raymond Desportes qui a permis d'agrémenter en histoire locale le site internet de l'association.

Nos pensées et notre soutien vont vers leur famille.

Trois boucs abandonnés en 2022, ont permis un entretien en « éco pâturage ».

Mais en 2024 nous sommes passé à six boucs abandonnés par leur propriétaire irresponsable, créant alors des problèmes de santé publique, de sécurité, de gestion des ressources agricoles et environnementaux.

Afin de ramener la sérénité sur le site, un appel d'adoption a été lancé. Les 3 derniers boucs capturés vont rejoindre un éleveur, les trois autres boucs ont été répartis dans des fermes en Nord-Isère. L'association ne souhaite pas avoir de nouveaux pensionnaires.

Nos projets pour les années futures vont de la mise en place d'une longue vue, en passant par des panneaux explicatifs sur l'histoire de la Chapelle, des bancs supplémentaires, sans oublier l'autorisation que nous avons donnée pour faire des fouilles archéologiques sur le site par les services du département de l'Isère.

Bonne année 2025 à tous !

MANIFESTATION 2025

Le Dimanche 21 Septembre 2025 « Journée du Patrimoine » ouverture et visite de la Chapelle Saint Joseph de 10h à 18h.

BUREAU

Président : Jean-Claude Argoud
Secrétaire trésorière : Nicole Noé
Secrétaire trésorier adjoint : Raymond Bailly

CONTACTS

Jean-Claude Argoud : Tél. 04 74 88 34 65
E-mail : sylviane.muet@wanadoo.fr
Nicole Noé - E-mail : danielnoe@orange.fr
Tél : 06 12 73 91 12
Michel Garcin : E-mail : mb.garcin@orange.fr
Tél : 07 61 26 64 31



► Louis Bailly



Comité des fêtes

Animer la commune

Encore une belle année qui s'achève pour le comité des fêtes ! Avec notre équipe de joyeux Cessieutois qui s'est agrandie de deux membres cette saison, nous avons pu encore une fois, vous accueillir dans la joie et la bonne humeur lors de nos différentes manifestations.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous font l'honneur d'y prendre part et qui viennent passer un moment convivial avec nous. Ainsi nous faisons vivre le village en créant des moments d'échange et de rencontre.

Nous avons pu, encore cette année, investir dans du matériel pour venir en aide aux autres associations et faire un don au Téléthon. Nous vous attendons nombreux pour l'année 2025 !

BUREAU

Président : Jonathan Pauletto
Secrétaire : Elodie Charmetan
Trésorier : Morgan Velon

CONTACT

Jonathan Pauletto – 06 19 97 47 57



Couture cessiutoise

Club de couture



Sous la direction enthousiaste de leur présidente, les passionnées de couture de Cessieu se rassemblent chaque semaine.

Cette année, l'atelier a confectionné une vingtaine de togas blanches ornées de galon dans le style grec classique, destinées au centre aéré de Cessieu, qui a organisé une nuit sous la tente sur le thème des Jeux Olympiques.

Si vous souhaitez en savoir plus ou nous rejoindre, nous serons ravies de vous accueillir parmi nous.

JOURS ET HORAIRES

Jeu de 9h à 11h (séances de couture loisirs et créatives), puis de 14h à 17h (projets axés sur la création et la réparation de vêtements).

OÙ

La salle du RAM où se déroulent nos activités a été entièrement rénovée, placards pour les différentes associations, peintures, éclairage et nouvelles prises électriques permettant ainsi d'être aux normes et de brancher nos machines en toute sécurité.

BUREAU

Présidente : Colette Lanfray
Trésorière : Annie Bonnet-Gonnet
Secrétaire : Sylvie Bailly-Guy

CONTACT

E-mail : alain.lanfray@free.fr - Colette Lanfray

Handball Loisirs Cessieu

Le Handball club de Cessieu
vient d'entamer sa 22^{ème} saison !



Nous sommes ravis d'avoir pu maintenir cette année encore, 2 équipes engagées dans un championnat UFOLEP mixte avec un total de 25 adhérents.

C'est en l'occurrence suite au succès de notre premier tournoi loisirs que nous avons pu attirer de nouveaux joueurs. C'est pourquoi nous avons sans hésitation décidé de renouveler celui-ci le dimanche 15 Juin 2025 !

Cet évènement est une opportunité de faire découvrir notre sport ouvert à tous les niveaux. Celui-ci incarne les valeurs de notre club : convivialité, bonne humeur et dépassement de soi. En effet, chaque match ou entraînement est une opportunité de se dépenser et de progresser dans un cadre bienveillant. Vous l'aurez compris, Cessieu Handball c'est le plaisir avant tout : pas de pression, juste l'envie de se retrouver pour jouer et s'amuser ensemble.

JOURS ET HORAIRES

Les matchs sont organisés en semaine uniquement et nos entraînements ont lieu les lundis et/ou jeudis à partir de 20h30.

Les matchs à domicile ont lieu les jeudis. Consultez le calendrier des rencontres sur notre site web : www.sites.google.com/site/cessieuhandball

BUREAU

Présidente : Fabienne Perrot-Minnot

Co-président : Franck Moulet

Secrétaire : Didier Tainturier

Trésorier : Sébastien Robert

CONTACT

Tél. 06 20 84 73 01 - Fabienne Perrot-Minnot

E-mail : Fabiennebrise@yahoo.fr

Site web :

www.sites.google.com/site/cessieuhandball



La marche des ânes

Randonner

La marche des ânes propose à ses adhérents une randonnée dans le Nord Isère. Ce qui est recherché c'est un moment de convivialité et de découverte de lieux accessibles, dans la nature et loin des routes. Un trajet de 9 km environ est proposé avec un raccourci possible de 7 km. Tout le monde se retrouve pour un pot convivial à l'arrivée. En juin une sortie en car est proposée, cette année nous sommes allés aux Saisies en Savoie. L'adhésion est de 15 € pour l'année, hors sortie de juin.

JOURS ET HORAIRES

Chaque premier samedi du mois

OÙ

Un covoiturage est organisé à 13h30 place du champ de mars à Cessieu pour que chacun puisse participer.

CONTACT

Tél. 06 13 26 26 44 - Christiane Dherbecourt (Présidente)

E-mail : marchedesanescessieu@gmail.com



► *L'équipe de Cessieu*





Karaté club de Cessieu

Saison 2023-2024



Pour cette dernière saison, notre club a compté plus de 50 licenciés. Merci à tous, d'être de plus en plus nombreux à franchir les portes de notre Dojo.

L'un des événements marquants de l'année, fut l'organisation d'un stage Karaté Shotokan. Le 17 novembre 2023, nous avons fait venir Jean-Pierre Lavorato 10^{ème} DAN. En France, ils ne sont que 3 à détenir ce grade ultime. Lors de cette journée, nous avons pu accueillir des pratiquants de toute la région. C'est près de 40 personnes qui se sont réunis.

Nous avons la chance de pouvoir faire intervenir, tous les ans, des professeurs qui viennent nous faire découvrir leur approche du karaté. Des professeurs tels que Mike Julie 7^{ème} D et Aaron Territorio 5^{ème} D.

JOURS ET HORAIRES

Nos cours sont les lundis, mercredis et vendredis.

PROFESSEURS

Benjamin Chadebec (2^{ème} Dan), Eric Friart (5^{ème} Dan) et Thierry Sonnier (6^{ème} Dan)

BUREAU

Président : Vincent Drure
Secrétaire : Colinn Gondry
Trésorier : Franck Matray

CONTACT

E-mail : cessieukarate@gmail.com



La Mauvaise Troupe

Théâtre d'improvisation



Créée en 2020, « La Mauvaise Troupe » est une association de théâtre d'improvisation dont les membres s'entraînent une fois par semaine. Au programme de ces séances hebdomadaires : construction d'histoires et de personnages, écoute, positionnement scénique, lâcher prise, travail sur la voix et les émotions tout en explorant les diverses catégories propres à l'improvisation.

Dans le théâtre d'improvisation, ce n'est pas du texte que les comédiens apprennent mais des techniques pour inventer des histoires, trouver des personnages forts et savoir rebondir à tout instant. Car sur scène, les comédiens doivent improviser sur des catégories choisies par un MC (maître de cérémonie) et/ou sur des mots, des thèmes proposés par le public lors de matchs d'improvisation ou de soirées cabaret.

JOURS ET HORAIRES

Mardi de 19h30 à 21h

OÙ

Salle du Colombier

BUREAU

Président : Peter Corsius
Trésorière : Sandra Verner
Secrétaire : Florence Régnier

CONTACT

Tél. 06 27 22 28 21

E-mail : lamauvaisetroupe.impro@gmail.com

Pétanque cessiutoise

Pointer, tirer et s'amuser

Nous avons 43 inscrits sur cette saison 2024/2025. Qu'il vente, que les températures soient hautes ou basses, nous nous retrouvons pour jouer. Il n'y a que la pluie qui arrête les joueurs toujours très heureux de se retrouver.

Chaque année, le club organise son Challenge Roland Corsat en souvenir de Roland, l'initiateur de notre club de pétanque. Prévu initialement au mois de juin, la rencontre, toujours placée sous le signe de la convivialité, a dû être reportée au mois de septembre où la météo était bien plus favorable. Une nouveauté sur cette saison 2024, la mise en place d'un classement individuel. Initiative qui a fait l'unanimité des participants. Et le trophée fut remis à Jean-Pierre Tourniaire, sacré champion de l'année.

La Pétanque Cessiutoise et la Pétanque de Sainte Blandine, depuis 5 ans déjà, se retrouvent 2 fois par an, dans un 1er temps à Cessieu et rencontre retour à Sainte Blandine. Même si les parties gagnées donnent des points à son équipe, l'après-midi est toujours placée sous le signe de la bonne humeur et

se termine par un buffet dînatoire gargantuesque.

L'année 2024 a enfin vu les joueurs de Cessieu s'imposer devant ceux de Sainte-Blandine. Nous avons tous une pensée pour notre trésorier, pilier de l'association, Alain Charrot, qui nous a quittés subitement au mois de juillet. Nous tenons à remercier la Municipalité pour la mise à disposition du local et surtout l'ASC Boules, association avec laquelle nous partageons ce local en parfaite entente. Si vous habitez Cessieu et si vous souhaitez pratiquer la pétanque pour vous amuser entre amis, nous vous donnons rendez-vous !

JOUR ET HORAIRE

chaque mardi et samedi tout au long de l'année à partir de 14h.

OÙ

Au jardin de ville

BUREAU

Président : Marc Jennepin

Secrétaire : Jocelyne Brioude

Trésorière : Gisèle Annequin

CONTACT

Tél. 07 50 31 65 15 - Marc Jennepin



Scrabble cessiutois

Le club de scrabble à perdu sa doyenne

Au début des années 90, Suzanne Laubin lance l'idée d'un club de scrabble à Cessieu. Dès la première réunion Jeannette Trolliet est là, et s'investit dans le fonctionnement du club. En plus de trente ans Jeannette n'a jamais manqué une seule séance (sauf cas de force majeure). Active, dynamique et toujours positive elle était notre rayon de soleil. Elle s'est éteinte le 1er octobre à l'âge de 95 ans. Ses bons mots, ses réparties, sa présence nous manquent.

Vous aussi vous aimez jouer au scrabble ? Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus et, si vous ne connaissez pas encore, vous pourrez découvrir la méthode Duplicate. En général, l'essayer c'est l'adopter ! Jouer en club permet de créer une forme d'émulation stimulante pour l'esprit.

JOUR ET HORAIRE

Vendredi à 13h30

OÙ

Salle du RAM, à côté de la bibliothèque

CONTACT

Tél. 04 74 33 40 94

E-mail : suzan.laubin@orange.fr





Le Sou des écoles

Collectif de parents d'élèves



Le Sou des Écoles de Cessieu regroupe un collectif de parents d'élèves bénévoles, destiné à organiser des événements pour le bonheur des enfants des 3 écoles de Cessieu.

Les bénéfices des actions menées par le Sou des écoles permettent aux enseignants des 3 écoles de mettre en place différents projets pédagogiques pour vos enfants. Avec dynamisme, les bénévoles s'activent toujours dans une ambiance conviviale et solidaire.

Grâce au travail d'équipe, les manifestations sont de véritables réussites (la kermesse, la boom, l'arbre de Noël...) La kermesse, le plus grand événement de l'année, est ouverte à l'ensemble des habitants de

Cessieu, où se mêlent spectacle des enfants, repas, jeux et concert. C'est une vraie fête de village ! Notre plus grande réussite reste de voir briller les yeux des enfants.

Tout cela est possible grâce à vous, parents d'élèves ! Venir aider au Sou des écoles, c'est accompagner les enfants lors des animations et leur offrir de jolis souvenirs au travers ces temps forts qui participent à créer du lien entre tous, toutes générations confondues.

Pour les enfants, chacun de vous peut donner un peu de son temps. Le Sou des écoles est toujours à la recherche de mains, de bras, d'idées... dans un même but : réjouir les enfants.

CONTACT

Tél. 06 03 40 82 11 - Daphné Pierre (Présidente)
sou.cessieu@gmail.com
Facebook « Sou de Cessieu »



► Kermesse du sou des écoles





Team Mabru Boxing

Sport de combat
Nouveau à Cessieu



Nous sommes spécialisés dans le kick boxing, le K1, le Muaythai et autres. Nous avons une très grande expérience dans le sport de combat que ce soit en loisirs ou compétitions.

Nous avons eu de très nombreux titres régionaux, plusieurs fois Champions de France et un titre international.



Terpsichor'Dance

Cardio - Pilates - Cuisses/abdo/fessiers

Présente sur le territoire depuis 33 ans, Terpsichor'Dance vous propose de vous remettre ou de vous maintenir en forme dans une ambiance amicale et familiale. Johanne Chabroud, danseuse de formation et professeure diplômée d'état, vous guide efficacement et en toute sécurité dans des exercices adaptés à toutes et tous.

Les cours sont destinés aux adultes et adolescents. N'hésitez pas à venir vivre l'expérience d'un cours. Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

HORAIRES ET JOURS

Lundi à 18h30

OÙ

Salle du Colombier

CONTACT

Tél. 06 30 20 86 13

E-mail : terpsichor.dolomieu@gmail.com

JOURS ET HORAIRES

Mardi de 18h30 à 19h30 - Cours ados (10 à 15 ans)

Mardi de 19h30 à 21h - Cours adultes

Mercredi de 14 h à 15 h - Cours enfants (3 à 6 ans et 6 à 10 ans)

Jeudi de 18h30 à 19h30 - Cours ados (10 à 15 ans)

Jeudi de 19h30 à 21h - Cours adultes

OÙ

Salle du Colombier

BUREAU

Président : Franck Mabru

Co-présidente : Isabelle Mabru

Trésorière : Océane Mabru

Secrétaire : Ophélie Mabru

CONTACT

Tél. 06 84 21 29 31





UMAC FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

Le comité s'est réuni le 4 novembre pour faire le point sur l'année écoulée. En début de réunion, le président Paul Bourgey a fait observer une minute de silence en mémoire de nos amis disparus et notamment d'Aimé Bel qui nous a quittés cette année.

Après la présentation des bilans, le bureau a été remanié dans la mesure où Denis Audebrand était démissionnaire pour raisons de santé. Les effectifs restent stables avec un nouvel adhérent, Daniel Couurier.

Tous se sont donnés rendez-vous pour les prochaines cérémonies commémoratives : le 11 novembre 2024, la cérémonie le 19 mars 2025, la journée an-

niversaire du cessez le feu en Algérie, suivront dans l'année les autres cérémonies habituelles.

Un petit mot pour revenir sur la cérémonie du 11 novembre 2024, un grand bravo à tous les élèves des écoles de Cessieu, qui ont lu des poésies pour certains, et qui ont ensuite chanté une vibrante marseillaise sous la direction de leur professeur des écoles.

Cette cérémonie s'est achevée par une allocution du maire Christophe Brochard.

BUREAU

Paul Bourgey : Président

Adrien Volpi : Trésorier

Georges Costa : Secrétaire

Gérard Beton : Porte drapeaux

Paul Charroud : Porte drapeaux remplaçant

Vivre l'instant

Qi Gong-Tai Chi Chuan



La pratique du Tai Chi Chuan comprend des exercices d'assouplissement et de relâchement des muscles et des articulations, destinés à favoriser la circulation de l'énergie.

Le Tai Chi Chuan permet d'améliorer et de préserver la santé, la mémoire, la gestion du stress, le bien-être en général.

L'apprentissage des mouvements, postures et respirations est adapté et bénéfique pour tous.

Nous vous invitons à venir découvrir.

CONTACT

Tél. 06.71.09.22.12 - Corinne Cleyet (Présidente)

E-mail : cle.corinne@orange.fr





Yoga cessieutois

Yoga et méditation

Le yoga, cadeau de l'Inde au Monde. Pourquoi faire du Yoga Traditionnel ? Pour nous aider à vivre et assurer notre quotidien dans la paix et la joie quelles que soient les difficultés rencontrées.

Pour cela, nous devons changer notre regard, bousculer les idées reçues, développer l'élan, la curiosité, l'envie, l'enthousiasme, le discernement pour aller vers le beau et la paix. Tout s'apprend, à commencer par des choses simples : respirer calmement, profondément, assouplir le corps et l'esprit, trouver le goût du bonheur et de la tranquillité.

Qu'est-ce que méditer ?

Arriver à méditer, c'est trouver son être, son silence intérieur, « La claire lumière ». Nous verrons les techniques de concentration et de méditation



qui mènent à la paix intérieure. Nous apprendrons à nous concentrer sur l'instant présent : gestes, paroles et actions. Deux ans de pratique de Yoga sont nécessaires pour vous inscrire aux séances.

Vous pouvez nous rencontrer lors de nos différentes animations (sur inscription) :

Matinée Yoga

Avec les postures, les respirations, les concentrations, les relaxations. Le Yoga nous place en observateur, témoin de nos aspects les plus profonds. Il nous ouvre au discernement et à la connaissance de soi afin d'imaginer et de diriger notre propre vie.

Journée Yoga et Do-In

Avec les techniques de Yoga traditionnel et la circulation de l'énergie sur les différents méridiens par le Do-In (la voie intérieure) nous découvrirons l'harmonie, l'équilibre entre le corps, le cœur et l'esprit.

Yoga d'été

Cours à la séance - Du 10 juin au 10 juillet.

Cours de découverte

Découverte du yoga traditionnel - Début septembre.

Cours d'essais

Essais avant de s'inscrire inscrire pour l'année.

Forum des associations et au forum seniors

Moments de rencontres, de partages et de rires aussi.

Vous souhaitez participer à nos activités, découvrir le Yoga ou poursuivre votre pratique dans une ambiance conviviale et sympa, des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACTS

Tél. : 0474.97.37.17 - laissez un message sur le répondeur - Céline ZARB (Présidente)

E-mail : centreyogaturripinois@gmail.com

Site web : www.yogaturripinois.jimdofree.com





Bibliothèque municipale de Cessieu

7 bénévoles animent la bibliothèque de Cessieu toute l'année.

Le bénévolat, c'est quoi ?

Toute personne de bonne volonté qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial est bénévole.

Avec en moyenne 70h de participation par an et par bénévole, le bénévolat en France représente 140 000 équivalents temps plein (ETP) dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture ou du social.

Dans les bibliothèques, les bénévoles représentent 85% du personnel, soit 81 000 bénévoles, (18 000 ETP). 26% sont formés au métier de bibliothécaire. Chaque bénévole est important !

TÉMOIGNAGES

AURÉLIE, responsable : Bénévole depuis 2016, j'ai suivi la formation de bibliothécaire. J'aime depuis toujours aller dans les bibliothèques, lieux de savoirs et de tant d'histoires.



Ce qui me plaît ? La diversité des tâches : autour des livres, du public, de l'informatique... J'aime voir grandir les enfants et partager avec eux mon goût des livres.

BÉRANGÈRE, secrétaire Bénévole depuis 2017, j'aime venir dans ce lieu inspirant, riche de belles rencontres. Je peux m'y investir avec mes 3 enfants. Je m'occupe particulièrement de la ludothèque, des livres jeunesse et de l'accueil des maternelles.



Ce qui me plaît ? Avoir du lien social, me nourrir des différentes activités de ce bénévolat.

FRANCOISE, communication : Bénévole depuis 2020, j'aime partager et échanger avec le public sur nos lectures. J'accueille les scolaires pour leur donner le goût de la lecture, je me sens utile.



Avec l'équipe, nous contribuons au développement de la culture à Cessieu avec des expos, des après-midi jeux, du théâtre, de la musique...

MONIQUE, trésorière : Je suis bénévole depuis 2020. J'aime « l'objet-livre » : le choisir, le classer, le couvrir, le réparer... et le lire !



Ce qui me plaît ? L'accueil et les échanges avec le public, les histoires à lire ou à raconter aux enfants.

NICOLE : Bénévole depuis 1988, je suis venue au départ dépanner l'équipe pour les permanences du samedi. J'adore lire et partager mes coups de cœur avec les lecteurs.



ÉVA : Bénévole depuis 2016, la bibliothèque m'a permis de rencontrer des gens et de pouvoir aider en arrivant dans la commune.



J'aime le contact, la découverte de nouveaux livres, lire et jouer avec les enfants.

LAURE : Bénévole depuis 2023, j'ai rejoint une équipe sympa qui propose une offre culturelle de proximité et de qualité. J'aime échanger sur les livres lus ou à lire.



A VOS AGENDAS !

Prochaines animations (gratuit sur inscription) :
24 janvier à 20h : contes et galettes
30 mars à partir de 14h : après-midi jeux
17 mai à 20h : théâtre d'improvisation

CONTACT

Tél. : 04 74 33 23 83
E-mail : bibliotheque.cessieu@gmail.com
Web réseau des médiathèques : www.mediathèques.valsdudauphine.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi de 16h à 18h
Vendredi de 16h à 18h
Samedi (les 1er et 3ème du mois) de 10h à 12h





ANNUAIRE Associations

ASSOCIATION	NOM PRESIDENT(E)	PRÉNOM	ADRESSE	VILLE	TÉLÉPHONE	MAIL
3AC GESTION	COLLARDEAU	Louis	34, rue Palendière	GILLONAY	06 07 03 80 88	collardeau38@gmail.com
ACCA CHASSE	BOROT	Daniel	57, Rue des Prés de St Roch	LA TOUR DU PIN	06 18 52 76 95	danymathe@aol.com
AEP	MONTFOLLET	Bernard	75, route de Chambéry	CESSIEU	06 82 75 56 57	bernard.montfollet@sfr.fr
ANACROUSE	CROIBIER	Geneviève	24, Chemin de l'Extraz	CESSIEU	06 44 77 46 57	anacrouse38110@gmail.com
ASC GYM DETENTE	MOUNIER	Valérie	31, chemin des Vernes	CESSIEU	06 30 63 38 16	mounierv@neuf.fr
ASC BOULES	PAULETTO	Olivier	99, impasse de l'Hien	CESSIEU	06 58 10 72 11	michelle.milan38@orange.fr
ASC FOOT	MARREL	Marlène			06 49 48 94 34	as.cessieu.foot@gmail.com
AMICALE CESSIEUTHON	COTTAZ	Alain	389 chemin des Planeurs	SAINT VICTOR DE CESSIEU	06 82 49 80 14	alain.cottaz@dbmail.com
AU THÉÂTRE CESSIEUTOIS	ROSADO	Christine	8, impasse des Tileuls	CESSIEU	06 13 03 80 47	autheatrecessieutois@orange.fr
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	RAYMOND	Aurélié	7, rue Joseph Savoyat	LA TOUR DU PIN	06 85 04 39 59	aurelie.d38@hotmail.fr
CESSIEU FOX PAPA	PONCET	Philippe		DOLOMIEU		
CESSIEU HAND-BALL	PERROT-MINNOT	Fabienne	71, chemin de Bouis	DOISSIN	06 20 84 73 01	fabiennebrise@yahoo.fr
CHASSE DU BOIS	BAILLY	Romain	60, chemin du Marais	CESSIEU	06 21 00 56 53	
CLUB DE MARCHÉ DES ÂNES	DHERBECOURT	Christiane	42, allée du Chuzin	LA TOUR DU PIN	06 13 26 26 44	marchedesanescessieu@gmail.com
CLUB DE TENNIS	PARRAVANO	Claude	35, chemin des Vernes	CESSIEU	06 76 47 50 92	claudio.parravano@wanadoo.fr
COMET CLUB	FERRY	Didier	5, impasse des Platanes	RUY-MONTCEAU	06 70 22 70 02	comet.club.38@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES	PAULETTO	Jonathan	4, Chemin du Bouchet	CESSIEU	06 19 97 47 57	comitedesfetesscessieu@gmail.com
COUTURE CESSIEUTOISE	LANFRAY	Colette	39 D, rue de la Fabrique	CESSIEU	06 86 59 22 67	alain.lanfray@free.fr
ÉLAN BVT Cessieu (Basket)	GUICHERD	Nelly	2, route de Crête	SAINT DIDIER DE LA TOUR	06 15 40 56 62	presidentelanbvtc@gmail.com
KARATÉ CLUB SHOTOKAN	DRURE	Vincent	17, chemin des Bouleaux	CESSIEU		cessieukarate@gmail.com
LA MAUVAISE TROUPE	CORSIUS	Peter	12, impasse des Rainettes	CESSIEU	06 27 22 28 21	lamauvaisetroupe.impro@gmail.com
LA PÉTANQUE CESSIEUTOISE	JENNEPIN	Marc	2, Impasse des Hêtres	CESSIEU	07 50 31 65 15	marcjennepin@gmail.com
L'EXCUSE CESSIEUTOISE (Tarot)	BENITO	Henri	30, chemin des Vernes	CESSIEU	06 40 44 14 72	benito.tormo@gmail.com
LES AILES DAUPHINOISES	DAVION	Jacques	148A Rue du Ravachay	SAINT AGNIN SUR BION	06 21 58 30 41	davion.jacques@sfr.fr
LES ÂNONS	PAULETTO	Noémie	4, Chemin du Bouchet	CESSIEU	06 40 41 11 48	associationanons@gmail.com
LES LOUVARDS	JULLIEN	Ludovic	2, montée des Balmettes	CESSIEU	06 48 73 97 67	jullien.ludo@wanadoo.fr
LES VIEUX CRAMPONS CESSIEUTOIS	DURAND	Raphaël	910, chemin des Hayes	SAINT SAVIN	06 31 29 19 78	
SAUVEGARDE CHAPELLE ST JOSEPH	ARGOUD	Jean Claude	71, route des Roches	CESSIEU	04 74 88 34 65	sylviane.muet@wanadoo.fr
SCRABBLE	LAUBIN	Suzanne	9, Chemin du Pont de la Madeleine	CESSIEU	04 74 33 40 94	suzanne.laubin@orange.fr
SOU DES ÉCOLES	PIERRE	Daphné	7, impasse des Noisetiers	CESSIEU	06 03 40 82 11	sou.cessieu@gmail.com
TERPSICHOR'DANCE LINE (Rythm'danse)	BOBAND	Peggy				pboband@hotmail.com
TAI CHI CHUAN	GUYON	Patrick	450 rue de Boussieu	NIVOLAS VERMELLE	04 74 96 20 77	contact.hanshan@gmail.com
TEAM MABRU BOXING	MABRU	Franck	68, chemin du Puits	CESSIEU	06 84 21 29 31	mabrufranck24@gmail.com
UMAC - FNACA	BOURGEY	Paul	91, route de Vernavent	CESSIEU	04 74 88 31 66	Version papier
ULTRA LEGER DES 2 VALLEES (UL2V)	KESHISHIAN	Zareh	760, rue des Cantinières	RUY	06 75 49 12 73	zareh.keshishian@gmail.com
VIVRE L'INSTANT (Qi Gong-Tai Chi Chuan)	CLEYET	Corinne	4, Chemin du Corsat	ST DIDIER DE LA TOUR	06 71 09 22 12	cle.corinne@orange.fr
YOGA CESSIEUTOIS	ZARB	Céline	1 Rue Joseph Savoyat	LA TOUR DU PIN	04 74 97 37 17	centreyogaturripinois@gmail.com



RAYONNEMENT Territorial

Des projets subventionnés par la Communauté de Communes, le Département ou la Région



Mission locale Insertion professionnelle et sociale des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ? Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour être autonome ?

Contactez la Mission Locale Nord-Isère !

Des professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie au travers d'actions collectives et individuelles.

Association loi 1901, la Mission Locale est un acteur du Réseau Pour l'Emploi. Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire.

En 2024, la Mission Locale Nord-Isère s'est vue décerner le « Label du réseau des Missions Locales ».

Une fierté pour la structure qui voit se concrétiser son engagement dans une démarche ambitieuse, la



Contact

Mission locale de la Tour du Pin
Tél. 04 74 97 64 67
8 D1006, 38110 La Tour-du-Pin
www.mission-locale.fr/annuaire/agence/mission-locale-de-la-tour-du-pin

reconnaissance de la qualité de l'accompagnement proposé, et plus globalement, son appartenance au réseau national des Missions Locales.

La Mission Locale, c'est trop loin ?

Afin d'aller vers les jeunes les plus isolés, sortis de l'école sans solution et situés dans les zones rurales du Nord-Isère, la Mission Locale s'est associée au Groupe Osez, partenaire local de l'Économie Sociale et Solidaire, pour mettre en place l'équipe RÉFLEX 2.0, composée de 3 professionnels et d'un volontaire en Service Civique. Contractez la Mission Locale pour en savoir plus.



À LA TOUR DU PIN
8 Rue Pierre Vincendon

04 74 97 64 67

contact@mlni.fr

*Du lundi au vendredi
8h-12h30 / 13h30-17h30
sauf le jeudi après-midi*

Permanences :
Les Abrets-en-Dauphiné
Le Pont de Beauvoisin

www.mission-locale-nord-isere.fr

Les Vals du Dauphiné département de l'Isère

Logement inadapté à ma situation de santé inconfortable, factures de chauffage trop élevées : à chaque besoin sa solution !

Je suis propriétaire et je souhaite avoir des conseils techniques, obtenir des aides financières pour réaliser des travaux de rénovation

- Rénovation énergétique (isolation, changement de chauffage, changement de fenêtre) : vous pouvez contacter l'association AGEDEN en charge de l'espace info énergie de l'Isère.
Tél. : 04 76 23 53 50 - www.infoenergie38.org
- Pour l'adaptation du logement à la santé, à l'âge ou au handicap, vous pouvez contacter SOLIHA
Tél. : 04 76 47 82 45
E-mail : soliha3873@soliha.fr
- Vous pouvez également trouver des informations sur le site des Vals du Dauphiné.
Site web : www.valsdudauphine.fr
Tél. : 04.74.94.79.99



J'ai du mal à payer mes factures d'énergie

- Le Fonds Solidarité Logement (FSL) peut vous aider à payer vos factures d'énergie. Vous pouvez contacter la Maison du Département des Vals du Dauphiné.
Tél. : 04 74 97 96 98
- Dispositif du chèque énergie, vous pouvez contacter le numéro vert au 0805204 805.
Site web : www.chequeenergie.gouv.fr
- Vous pouvez obtenir des conseils techniques et être accompagné gratuitement pour réduire vos factures (Dispositif Soleni d'Ulisse énergie)
 - En contactant la Maison du Département des Vals du Dauphiné qui vous orientera
Tél. : 04 74 97 96 98
 - En faisant la demande vous-même via la plateforme en ligne
Site web : www.histologe.beta.gouv.fr

Je suis dans un logement inconfortable

- Vous voulez des conseils juridiques neutres et gratuits sur vos droits en tant que locataires ou propriétaires, vous pouvez contacter l'Association Départementale d'Information sur le logement (ADIL)
Tél. 04 76 53 37 30
E-mail : contacts@adil-isere.com
- Vous vous sentez en insécurité dans votre logement, celui-ci se dégrade ? Vous pouvez signaler votre situation (ou celle d'un proche).
 - En contactant la Maison du Département des Vals du Dauphiné
Tél. : 04 74 97 96 98 qui vous orientera
 - En faisant la demande vous-même via la plateforme en ligne
www.histologe.beta.gouv.fr

Cet article fait suite à un travail engagé entre les élus des communes des Vals du Dauphiné et des professionnels du Département de l'Isère.

POUR VOUS AIDER SUR LE TERRITOIRE



ADIL : Le Pont de Beauvoisin – Maison des services au public (MSAP)
82, chemin des Pâquerettes - ZA Clermont. Permanence le 3^{ème} jeudi de chaque mois (9h00 - 12h00, sur RDV). Pour prendre rendez-vous, contacter : Tél. 04 76 53 37 30

AGEDEN : Bourgoin-Jallieu - 4, avenue Ambroise Genin – Tél. 04 76 23 53 50

SOLIHA : La Tour du Pin – Communauté de Communes des Vals du Dauphiné
22, rue de l'hôtel de ville. Le 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous.
Pour prendre rendez-vous, contacter le 04 76 47 82 45

Le Pont de Beauvoisin – Communauté de Communes des Vals du Dauphiné
ZA de Clermont - 82, chemin des Pâquerettes.
Le 4^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous.
Pour prendre rendez-vous, contacter : Tél. 04 76 47 8 45



OSEZ

Association au service des habitants et employeurs du territoire

Depuis 1996, OSEZ œuvre pour accompagner les personnes en recherche d'emploi. Chaque année, la structure aide plus de 700 personnes à trouver leur voie grâce à un accompagnement personnalisé et bienveillant pour aller vers l'emploi.

Le parcours d'insertion professionnelle est adapté en fonction des situations de chacun. Il vise à lever les freins à l'emploi et à redonner confiance à ceux qui en ont besoin.

IL COMPREND PLUSIEURS ÉTAPES ESSENTIELLES

- Un suivi individualisé ;
- Une aide à la définition du projet professionnel ;
- Des missions de travail diversifiées permettant d'acquérir de l'expérience (agent polyvalent des collectivités, employé à domicile, aide-éducateur, manutentionnaire dans le secteur du bâtiment, agent espaces verts...);
- Des immersions au sein des collectivités et entreprises locales pour découvrir des métiers et ouvrir les possibilités de recrutement ;
- Le développement de compétences et savoir-faire via des ateliers ou formations ;
- Un soutien à la résolution des problématiques sociales : la mobilité, la garde d'enfants, l'accès au numérique, le logement ou la santé.

En mettant l'accent sur l'humain et la solidarité, l'association OSEZ incarne les valeurs de l'économie sociale et solidaire, travaillant à bâtir une société plus inclusive et respectueuse de chacun.

Que vous ayez besoin de nos services, que vous cherchiez un emploi ou que vous souhaitiez nous rejoindre en tant que bénévole, nous serons ravis de vous accueillir.

Pour plus d'informations, contactez notre équipe.



GROUPE
osez

Entrepreneur solidaire
du territoire



Contact

Vous souhaitez en savoir plus ?

AGENCE NORD ISÈRE

4 Rue Dr Paul Sage 38110

La Tour du Pin

Tél. 04 74 83 20 95

Collecte, on reste sport sur les consignes et on garde de bons réflexes !

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

EN VRAC SANS SAC

Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballage prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !



LES GROS CARTONS DANS LE BAC JAUNE, C'EST CARTON ROUGE

Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac de collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire cassent le bac lui-même. 2 solutions : la déchetterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.



LE VERRE C'EST TOUJOURS DANS LE CONTENEUR

Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !





Le tri des biodéchets, où en est-on ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise).

Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

POURQUOI SÉPARER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES DE LA POUBELLE ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, restes alimentaires... Lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.



Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ?

Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage.

C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets

1 Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur www.syclum.fr.

2 Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'in-

térieur du foyer

- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble

- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie actuellement une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

Des éco-événements avec SYCLUM et la fête est réussie

Pas facile de gérer les poubelles lors des événements.

Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement.

Actus SYCLUM

Une nouvelle application en temps réel

NOUVEAU : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel.

cette application et permettra aux utilisateurs d'être informés sur toutes les actualités de SYCLUM : Evènements, actualités, projets, infos pratiques etc. Un réel plus pour être informé en toute circonstance.

Je télécharge l'application ici !



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?

LE MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.

Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.

DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur www.syclum.fr rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel.

Calendriers de collecte

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1^{er} janvier 2025.

Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès à internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie.

En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.



NOUVEAU :
Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

SYCLUM
LES MOYENS DE VIE - 18 800 00 00

contact@syclum.fr
www.syclum.fr

784 chemin de la déchèterie
38150 Arandon-Passins

Jeu
Collecte décalée pour cause de jours fériés

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
MARS			06 BJ	13 OM	20 BJ	27 OM																													
AVRIL			03 BJ	10 OM	17 BJ	24 OM	30 BJ																												
MAI							07 OM	15 BJ	22 OM	28 BJ																									
JUN																																			
JANVIER																																			
FÉVRIER																																			
JULIET																																			
AOÛT																																			
SEPTEMBRE																																			
OCTOBRE																																			
NOVEMBRE																																			
DÉCEMBRE																																			



BACS JAUNES
On reste sport sur les consignes !

**TOUS LES EMBALLAGES
EN VRAC SANS SAC
DANS LE BAC JAUNE !**

**LES GROS CARTONS
DANS LA POUBELLE JAUNE
C'EST CARTON ROUGE !**

**LE VERRE C'EST DANS LE
CONTENEUR
CONTENEUR**

WWW.SYCLUM.FR **SYCLUM**
LES BONS GESTES LE BON SENS

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET**

Implantation colonnes place des terreaux

SYCLUM gère la collecte et le traitement des ordures ménagères sur les 94 communes qui composent son territoire, dont Cessieu.

Afin d'améliorer les conditions d'hygiène de dépôt de déchets et de travail des équipes de collectes, des conteneurs d'apport volontaire, sont mis en place, en partenariat avec vos élus locaux, dans plusieurs communes du territoire. De tels équipements ont été installés début décembre rue des Terreaux pour vos ordures ménagères et vos déchets recyclables : emballages, papiers mêlés et cartons.

Ce système vient remplacer la collecte en bac sur voie publique pour la zone impactée du centre de Cessieu, qui sera arrêtée :

- après la collecte du jeudi 02 Janvier 2025 pour les ordures ménagères
- après la collecte du jeudi 09 janvier 2025 pour les emballages ménagers. Des agents viendront récupérer les bacs jaunes à l'issue de la collecte.

Si vous souhaitez nous remettre vos bacs à ordures ménagères, merci de contacter le 06 14 75 74 01 pour s'accorder sur les modalités. Au-delà de ces dates nous vous remercions de déposer l'ensemble de vos déchets ménagers dans ces conteneurs de proximité, autrement ils ne seront pas collectés. Pour toute demande ou information, n'hésitez pas à contacter Syclum à tri-recyclage@syclum.fr.

SYCLUM
LES BONS GESTES LE BON SENS

784 Chemin de la Déchèterie
38510 Passins - Tél. : 04 74 80 10 14





QUESTIONS RÉPONSES

Le Maire vous répond

*Posez vos questions et suggérez vos idées,
nous vous répondrons.*



Retrouver nous sur
 **Instagram**

Téléchargez
l'application


L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Chaîne
 **YouTube**
Mairie de Cessieu

L'application ILLIWAP remplace POLITEIA

*Afin de vous offrir un accès simplifié et élargi
à de nombreuses informations et animations
sur notre territoire, la commune de Cessieu
a décidé de ne plus utiliser l'application
POLITEIA à compter du 1^{er} février 2025.*

Dès aujourd'hui, nous vous invitons à télécharger l'application « ILLIWAP ». Vous y retrouverez toutes vos rubriques habituelles : actualités, boîte à idées, signalements, etc.

De nouvelles fonctionnalités sont également disponibles, telles qu'un agenda, un annuaire, des informations pratiques, ainsi que d'autres outils qui seront ajoutés progressivement.

Utilisée par un grand nombre de communes voisines, cette initiative vous permettra d'accéder plus facilement à toutes les manifestations des alentours. Nos actions rayonneront sur un périmètre élargi, contribuant à faire connaître à un public plus vaste toute la dynamique de notre commune.

Par ailleurs, la gendarmerie pourra vous transmettre directement des alertes et des informations.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer cette manipulation, qui ne vous prendra que quelques minutes. Vous vous habituerez rapidement à cette nouvelle interface. Nous espérons qu'elle vous plaise tout autant.

Toutes les actualités présentes sur POLITEIA sont déjà disponibles sur ILLIWAP. En fonction du nombre croissant de téléchargements, les informations seront de moins en moins relayées sur POLITEIA, jusqu'à une interruption complète prévue le 1^{er} février.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous serons à votre disposition pour vous accompagner. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension face à ce changement, qui a pour objectif d'améliorer votre quotidien.

*Merci de votre confiance
et à très bientôt sur ILLIWAP !*





Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Cessieu

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



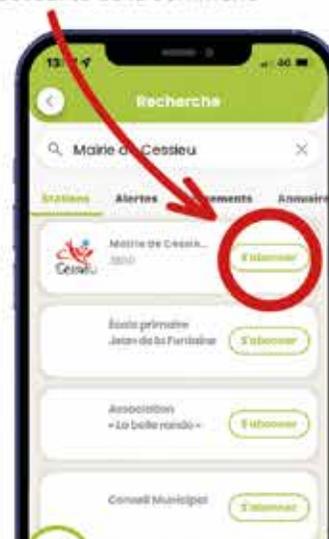
02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez Informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !

GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 Téléchargez l'appli **02** Recherchez votre commune **03** Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com



*Restons
en contact !*

< SITE INTERNET



< CHAÎNE YOUTUBE



< INSTAGRAM





Vos questions, nos réponses

“ L'application Politeia, prochainement remplacée par Illiwap vous permet de suivre l'actualité de votre commune en direct, en une seule application (arrêtés, manifestations sportives, associatives ...), de signaler tout fait important à communiquer à la population, ainsi que les informations municipales (coordonnées, horaires, site internet...), et aussi permettre aux usagers de faire remonter auprès des élus tout incident ou autre fait nécessitant une intervention. Malheureusement certains confondent cette application avec un réseau social et se croient tout permis, avec la rédaction de messages totalement hors propos et qui n'ont rien à y faire. Ce n'est pas un réseau social et sous prétexte d'un certain anonymat, certains se permettent d'invectiver les élus. Je les engage à prendre rendez-vous avec moi, m'expliquer les situations, qui ne peuvent à priori pas être résolues au travers d'un simple signalement. La critique sera plus constructive en tête à tête, plutôt que derrière un écran. J'ai en revanche, repris certaines demandes, ou questionnements, qui sont tout à fait louables, afin de pouvoir donner une réponse publique et claire pour chacun. ”

Christophe Brochard Maire de Cessieu

Le 10 octobre, Jonathan

Q : Bonjour, à quand des trottoirs jusqu'à la gare ? Passant tous les jours dans cette direction en voiture, beaucoup de piétons marchent dans la pénombre sur le bas-côté, pour aller prendre leur train. Cela est très dangereux, surtout que l'éclairage public est faible (quand il fonctionne...) dans ce secteur.

R : les études et la faisabilité de trottoirs jusqu'à la gare ser à l'ordre du jour du budget 2025. Concernant l'éclairage, nous sommes conscients des trop nombreux dysfonctionnements. Nous en avons fait part au Syndicat Territoire Energie 38 qui nous indique qu'ils seraient dû à un problème sur la ligne électrique qui relie les lampadaires, sans plus de précision. Nous envisageons de positionner un éclairage Led qui serait alimenté par un panneau solaire.

Le 22 septembre, Georges

Q : Pourquoi ne pas faire un sondage concernant l'aérodrome ? Pour savoir si les habitants sont gênés par le bruit.

Le 11 mai, Georges

Q : Pour le mieux vivre ensemble... Passer et repasser au-dessus des habitations en autogyre, à n'importe quelle heure de la journée et en faisant toujours le même trajet ?! Pourquoi n'existe-t-il pas une réglementation comme pour les travaux de jardinage ?

Le 14 avril, Bastien

Q : Fermez l'aérodrome ! Nous en avons assez de ces nuisances systématiques. Les avions et autres autogyres s'amuse à voler en rase motte au-dessus des habitations (habitations se trouvant en dehors des zones de nuisances de l'aérodrome). L'avion bleu blanc rouge s'occupant de tracter les planeurs est particulièrement nuisible, il revient quasi systématiquement en piqué dans un bruit assourdissant !

Prenez vos responsabilités, et faites fermer ce lieu ! Surtout dans cette période où l'on nous demande à tous des efforts environnementaux, ces gens-là ont pour seul plaisir de brûler des centaines de litres de carburant tout en nuisant à la tranquillité des riverains.

R : Jusqu'à très récemment l'aérodrome de La Tour du Pin-Cessieu n'a jamais posé de problème. Quotidiennement les remarques et observations des riverains sont portés à la connaissance du gestionnaire. Pour rappel cet aérodrome n'est pas de la compétence communale, mais relève du Préfet et de la Direction Générale de l'Aviation Civile. L'aérodrome est géré par une association, 3AC Gestion. Plusieurs associations y pratiquent leurs loisirs, telles que les Ailes Dauphinoises (association de planeurs) ou les Ultras Légers des 2 vallées-ULV2, association dédiée aux ULM. La commune ne peut donc décider du maintien ou non de l'activité aéronautique. A noter que le site est

habilité à accueillir des hélicoptères dans des conditions définies par le directeur de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est. Rappelons également que l'aérodrome a fêté cette année ses 100 ans d'existence.

Le 24 août, Daniel

Q : Prévoir un piste cyclable jusqu'à Ruy.

Le 25 mai, Aurélie

Q : Il serait bien de faire une piste cyclable de Coiranne à Cessieu.

Le 13 février, Oriane

Q : Pour les communes reliées à Cessieu (Vachères, Coiranne et Le Bois), ce serait un vrai plus de disposer d'une voie cyclable. Il est vrai qu'il existe des chemins, mais non aménagés, et qui sont dangereux à certains endroits. Habitant Vachères, lorsque je me rends à vélo + remorque à l'école pour les enfants, j'ai le choix de passer par la départementale, dangereuse et non aménagée, avec des voitures qui roulent vite. Mon autre choix est de passer par le chemin de Vachères puis le chemin du Moulin, avant de rejoindre la rue de la Fabrique. Cependant, outre le fait qu'une grande partie de l'année cette route est dangereuse à cause des maïs qui limitent la visibilité, le chemin n'est pas entretenu, d'où des trous et nids de poule nombreux. De plus la passerelle au-dessus de l'Hien est très étroite, les manœuvres sont peu évidentes à vélo, et à plus forte raison avec des remorques qui passent limite au niveau largeur. Dans l'autre sens aussi, vers Bourgoin, une piste cyclable serait vraiment appréciée, surtout dans le contexte actuel d'encouragement des mobilités douces. Mon mari, qui travaille à Bourgoin, s'y rend parfois à vélo, mais les routes ne sont pas faites pour les cyclistes, les voitures vont trop vite et les voies sont dangereuses. Je pense notamment à la descente vers Ruy, ou au « haricot » de Coiranne.



R : Les voies en mode doux, et notamment les pistes cyclables, sont de la compétence de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné. En 2023, un plan vélo a été acté, qui priorise secteur par secteur sur l'ensemble du territoire, les voies à aménager. Pour Cessieu, il a été listé :

- la 2^{ème} tranche de l'aménagement actuel en sortie Est de la commune, qui ira du rond-point de Pévrin, jusqu'à la commune de Rochetoirin en longeant la RD1006.

- de Cessieu village à Saint Victor de Cessieu en longeant la RD51.

L'aménagement d'un tronçon Cessieu Village-Coiranne n'a pas été identifié, mais diverses pistes ont été posées quant à un éventuel projet qui permettrait de sécuriser cette section. En ce qui concerne une voie cyclable Cessieu-Ruy, qui pourrait partir de Coiranne, les communes étant sur deux intercommunalités différentes, un rapprochement des deux collectivités doit d'abord s'opérer avant de lancer des études.

Le 14 août, BamB

Q : La Poste ayant déménagé, pourrait-on retirer l'enseigne jaune de son ancienne adresse.

R : La demande a été faite à plusieurs reprises à la poste sans aucun succès jusqu'à présent.

Le 25 mai, Aurélie

Q : Super idée le feu pour les plus de 50 km/h, cependant à Vachères pourriez-vous mettre un passage piéton avec feu ? Car beaucoup de difficultés à traverser la route, pourtant de plus en plus d'enfants prennent le bus.

R : Cette demande nous a déjà été formulée. Cependant au regard du fonctionnement actuel du Département de l'Isère, les aménagements situés hors zone de village (ce qui est le cas de Vachères) doivent obtenir l'approbation de la collectivité, gestionnaire de la RD1006. Et la mise en place d'un « feu récompense » sur cette section ne semble pas correspondre à leur démarche actuelle. Pour info, nous avons sollicité la limitation de la vitesse à 70km/h de Cessieu à La Tour du Pin. Cela nous a été refusé sous prétexte

que nous ne sommes pas en zone urbanisée, alors même que, passé le rond-point de Pévrin, la vitesse effective a été ramenée de 90km/h à 70km/h. Comprendra qui pourra !

Le 20 mai, Ludovic

Q : Je souhaiterais proposer à la mairie s'il était possible de créer un lieu pour louer des parcelles pour que les habitants du centre du village puissent créer un jardin potager et pourquoi pas, par la suite, ou dans un même temp, le prévoir dans les différents hameaux du village ?

R : Merci à Ludovic de soumettre cette idée qui peut être l'une des réponses de l'apprentissage des enfants à la nature, tout en permettant à chacun de cultiver ses propres fruits et légumes. Avant d'aller plus en avant dans la mise à disposition de parcelles, il conviendra de lever certains obstacles administratifs : attribution des parcelles, responsabilité de chacun (commune/particuliers), établissement d'une convention, comment et qui finance ces jardins ? La commission compétente se réunira en 2025 afin d'étudier la faisabilité de cette demande qui va dans le sens d'une expérience familiales et de solidarité. La mise en place du composteur partagé place du Plâtre a connu un engouement à sa mise en service, mais trop peu de personnes se sentent investis pour assurer le suivi et sa gestion.

Le 9 avril, Jean-Louis

Q : Refaire le traçage au sol au niveau du champ de Mars car beaucoup d'usagers se croient prioritaires et s'engagent sans faire attention

R : Cette demande a été formulée à notre prestataire en charge du traçage sur la commune et nous n'avons eu aucun retour de sa part. Il est bien évident qu'en 2025 cette demande sera réitérée et sera mentionnée dans le cadre des travaux à effectuer en priorité.

Le 5 avril, Sébastien

Q : Installer un éclairage pour les cours de tennis

R : Nous avons fait une étude il y a 3 ans pour installer l'éclairage sur les terrains de tennis. Le coût était relativement élevé, en éclairage mais aussi en génie civil car il n'y a aucune alimentation électrique. En accord avec le club de tennis, il nous a semblé superflu de faire cet investissement sachant que l'éclairage servirait que très peu dans l'année et de plus au moment où les jours sont le plus longs. Il pourrait aussi apporter des nuisances qui n'existent actuellement pas, aux riverains résidant à proximité. Installer des lumières supplémentaires sur les nouveaux pylônes qui ont été installés sur le stade ne semble pas envisageable car ils sont maintenant encore plus éloignés des terrains de tennis et un éclairage latéral d'un seul côté ne servirait pas à grand-chose.

Les boucs du Bois de Cessieu

Je veux également apporter un rectificatif et rétablir la réalité des faits concernant les boucs que vous pouviez apercevoir autour du site de la Chapelle Saint-Joseph.

Ces animaux ont été laissés à l'abandon par des propriétaires peu scrupuleux, en dépit de la législation concernant la divagation d'animaux sauvages. La commune n'est donc en rien responsable de cette situation et a cherché des solutions afin que cette situation ne devienne pas problématique. Certains pensaient même que la présence de ces animaux pourrait avoir un effet efficace pour l'entretien des lieux, évitant ainsi d'avoir recours à une tonte mécanique. C'était sans compter leur nombre croissant qui devenait incontrôlable.

Des noms de propriétaires qui les auraient abandonnés ont circulé, sans qu'il nous soit précisé avec exactitude lesquels, ce qui nous aurait permis d'aller à leur rencontre et obtenir des explications sur leurs agissements.

Je tiens cependant à rassurer les promeneurs qui trouvaient ces bovidés charmants, les membres de l'association de la chapelle Saint-Joseph ont pris contact auprès d'éleveurs de la région qui ont récupéré tous les boucs. Ils peuvent paître en toute tranquillité, loin des querelles communales.



NOS JOIES, NOS PEINES 2024

*Bienvenue aux petits cessiétois nés en 2024.
Félicitations aux mariés et pacsés.
Toutes nos condoléances aux familles en deuil.*



Naissances

GUILLAUD-SAUMUR Aude née le 11 janvier 2024
FERCHICHE Luna née le 01 février 2024
TARANTINO Mia née le 03 février 2024
BRICE Amy née le 25 février 2024
FORTES Logan né le 27 février 2024
BERTHELOT Mia née 25 avril 2024
DI DOMENICO Célie née le 26 avril 2024
LOPES Elise née le 21 mai 2024
SCHMIT Lucas né le 28 juin 2024
EYRAUD Lola née le 03 juillet 2024
FROMONT Eva née le 28 juillet 2024
SONNET Rosie née le 24 août 2024
PROVERA Jules né le 05 septembre 2024
BLONDEAU Mattéo né le 15 septembre 2024
CHAABANE Kahil né le 17 septembre 2024
RUZZA Elena née le 23 septembre 2024
GARNIER Jonas né le 29 octobre 2024
MOINE Malone né le 07 novembre 2024
LEDENT Charles né le 12 novembre 2024
VON-KANEL Léo né le 06 décembre 2024
VEYRAND Apolline née le 23 décembre 2024
MARBOIS Eyad né le 31 décembre 2024
MARBOIS Hanna née le 31 décembre 2024

Mariages

REYNAUD Mickaël et SALA Sophie
mariés le 20 janvier 2024
MARCULESCU Adrian et DESRUMAUX Fanny
mariés le 30 mars 2024
GAUJOUR Stéphane et JONDET Fabienne
mariés le 20 avril 2024
VERA Nicolas et BOISSAT Céline
mariés le 22 juin 2024
PRIEUR-DREVON Fabrice et KLEINPRINZ Alice
mariés le 06 juillet 2024
FOURNIER Simon et CHARRIN Doriane
mariés le 20 juillet 2024
JEAN Dylan et VEYSSILLIER-GARDEN Coline
mariés le 21 décembre 2024

Pacs

CAMBUS Killian et DEMONTIS Méloé
pacsés le 27 janvier 2024
JULLIEN Ludovic et GAY Valérie
pacsés le 18 mai 2024
DARBOT Maxime et GENIN Elena
pacsés le 25 mai 2024
MARY Yannick et SCHREINER Vanina
pacsés le 25 mai 2024
MORAINE Lucas et PERENET Lise-Marie
pacsés le 11 juin 2024
TARDY Thibaut et LAUVERNAY Virginie
pacsés le 15 juin 2024

GOMES Alexandre et BELTRITTI Emmy
pacsés le 22 juin 2024

KISSINGOU MABIALA Mylfusse et PINA SILASSE Stella
pacsés le 28 juin 2024

GARCIA Alexandre et MARMOUX Salomé
pacsés le 02 juillet 2024

BONNIN Yoann et DURAND-BOURJATE Julie
pacsés le 24 août 2024

LOMBARD Mickaël et JIMENEZ Griselda
pacsés le 27 août 2024

CHALMIN Gilles et PINEAUD Marie-Christine
pacsés le 14 septembre 2024

KERMOYAN Ringo et BERNARD Alice
pacsés le 14 septembre 2024

DUPOIS Johann et MONTROBERT Mélissa
pacsés le 07 décembre 2024

Décès

BEL Colette, veuve BONVALLET
décédée le 01 janvier 2024, 82 ans

MARTA Denis décédé le 13 janvier 2024, 67 ans

TROLLIET Christiane
décédée le 24 janvier 2024, 85 ans

HALLOUIN Monique, veuve BOURDON
décédée le 10 février 2024, 86 ans

GAGET Gérard décédé le 12 février 2024, 87 ans

CHECCACCI Antoine
décédé le 09 mars 2024, 61 ans

GRANDI Jeanne
décédée le 10 mars 2024, 78 ans

BEL Aimé décédé le 09 avril 2024, 86 ans

GUILLER Paule née CARRE-PIERRAT,
décédée le 02 avril 2024, 82 ans

QUINCIEU Frédéric décédé le 10 mai 2024, 53 ans

MOLLARD Alain décédé le 13 mai 2024, 75 ans

AMPRIMO Jacques décédé le 08 juillet 2024, 87 ans

VIDAL Robert décédé le 18 juillet 2024, 73 ans

CHARROT Alain décédé le 29 juillet 2024, 73 ans

PAULETTO Janine, née PITTON
décédée le 03 août 2024

DESPORTES Reymond
décédé le 08 septembre 2024, 98 ans

ABRAHAM Didier
décédé le 25 septembre 2024, 77 ans

KARAKAYA, veuve ISIK Hasibe
décédée le 28 septembre 2024, 85 ans

PRUDHON, veuve TROLLIET Jeanne
décédée le 01 octobre 2024, 95 ans

BOUCLET Maurice
décédé le 24 novembre 2024, 96 ans

BAILLY Louis décédé le 01 décembre 2024, 90 ans

ALBERT-BRUNET Max décédé le 25 décembre 2024

PEVET, veuve GENIN Alice
décédée le 18 décembre 2024, 91 ans

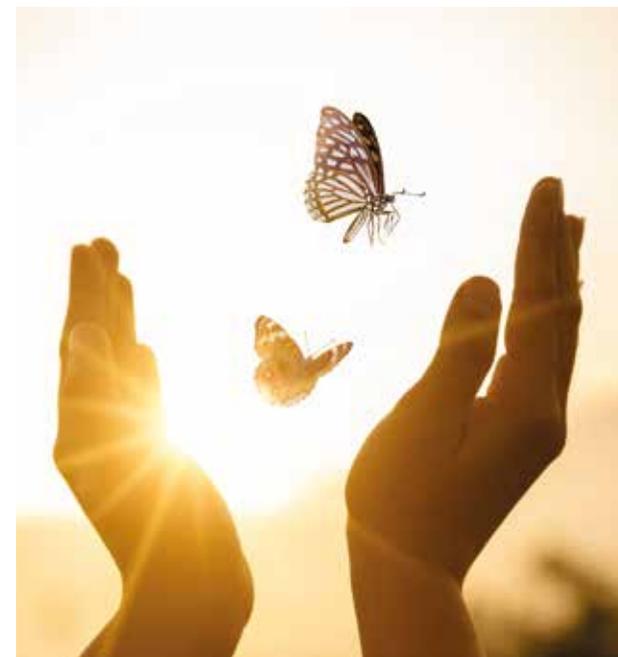
FOURNIER Marie-Louise, née SAVOYAT
décédée le 26 décembre 2024, 92 ans



Pour figurer dans cette rubrique

La Mairie est avisée des décès des personnes nées, décédées sur la commune ou résidant à Cessieu au moment de leur mort.

Pour les autres personnes qui ont vécu la plus grande partie de leur vie à Cessieu et qui sont décédées sur une autre commune, les familles peuvent contacter l'accueil de la Mairie si elles souhaitent que le nom du défunt paraisse dans cette rubrique.



A photograph of two swans sitting on a nest made of sticks and twigs. The nest is placed on a circular metal platform supported by a central pole. The background is a clear blue sky with some light clouds. The swans are white with long necks and beaks. The overall scene is bright and natural.

Le Maire et son équipe
vous souhaitent une BONNE ANNÉE

2025